

COMMENTAIRE INDISPENSABLE

AU LIVRE INTITULÉ :

DÉFENSE DE L'ÉGLISE

CONTRE

LES PROTESTANTS.

PAR GROSSET.

M. Grousset, évêque catholique, a publié, contre les protestants, un catéchisme qu'il croit utile. Simple pasteur protestant, je me permets d'y joindre un commentaire que je crois indispensable. Entre le catéchisme catholique et le commentaire protestant, le lecteur va juger.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *Défense de l'Eglise contre les Protestants.* »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quel est le sens du mot Eglise, dans le Nouveau Testament d'où il est pris? Il désigne ou l'Eglise d'un certain lieu, ou l'Eglise de Jésus-Christ. Il est évident que si des promesses sont faites à l'Eglise, ce sera à l'Eglise générale de Jésus-Christ et non à telle Eglise de Paris ou de Genève. La première question à faire est donc celle-ci. Où est l'Eglise de Jésus-Christ? Il me semble que puisque c'est l'Eglise de *Jésus-Christ*, Jésus-Christ doit en être membre; or, Jésus-Christ est dans le ciel. Il me semble encore que les Apôtres, choisis par Jésus-Christ lui-même, tels que saint Pierre, saint Paul et saint Jean, doivent ap-

partenir encore à cette Eglise ; or , Pierre , Paul et Jean sont aussi dans le ciel. Donc je conclus qu'une partie de l'Eglise de Jésus-Christ est dans le ciel. En second lieu , il est dit dans le Nouveau Testament que toute l'Ecriture divinement inspirée (c'est-à-dire la Bible) est propre à enseigner, convaincre, corriger et instruire, afin que l'homme de Dieu soit accompli (2 Tim. III, 16, 17). Nous devons donc penser que partout où la Sainte-Ecriture est répandue, il peut y avoir des hommes divinement enseignés, convaincus, corrigés et instruits, qui, par conséquent, font partie de l'Eglise de Jésus-Christ. Donc partout où il y a une Bible, il peut y avoir un chrétien ; or, il y a des Bibles sur tous les points du globe. Donc sur tous les points du globe il peut y avoir des membres de l'Eglise de Jésus-Christ. 3° Jésus-Christ a dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre son Eglise ; on peut donc espérer que, d'ici à la fin du monde, l'Eglise de Jésus-Christ prévalant sur la terre, il y a encore des membres de cette Eglise à naître... Donc une troisième partie de l'Eglise de Jésus-Christ est dans nos descendants, qui peuvent se succéder pendant des siècles sur cette terre. Résumons-nous : L'Eglise de Jésus-Christ est 1° dans le ciel, c'est la plus belle partie, ayant Jésus-Christ et les apôtres à sa tête ; 2° sur la terre, c'est la plus faible partie, car dans le moment où j'écris il n'y a sur cette terre qu'une génération de chrétiens ; 3° enfin, dans les siècles à venir qui, étant illimités dans leur nombre, peuvent renfermer des centaines de générations. Maintenant si la partie qui est dans le ciel est la plus belle, celle qui est à venir la plus nombreuse, la partie qui est sur la terre est donc la plus petite et la plus humble ; elle ne peut donc pas confisquer à son profit les promesses faites à l'Eglise dans son ensemble.

Remarquez de plus que, comme nous l'avons déjà dit, la partie de l'Eglise de Jésus-Christ qui est sur la terre est dispersée sur tous les points où se trouvent les Saintes

Écritures, et qu'ainsi cette dispersion ne lui permet pas de former un *corps*, un *ensemble visible* logé à Londres ou à Paris. Les Eglises de Londres ou de Paris, comme les Eglises de Corinthe ou d'Ephèse, sont des Eglises locales et, comme Corinthe et Ephèse, elles peuvent disparaître. Donc ce n'est pas à elles que les promesses sont faites, puisque contre elles les portes de l'enfer peuvent prévaloir. Telle Eglise, jadis puissante, maîtresse du monde, est aujourd'hui sans force au dehors, méprisée au dedans. Chaque jour elle s'affaiblit, elle s'en va, elle meurt; donc l'enfer a prévalu contre elle, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Jadis ses chefs faisaient trembler les peuples et les rois par leurs anathèmes: aujourd'hui la puissance de ce chef est tellement déchuë, que dans ses Etats mêmes s'élèvent des Eglises rivales. Donc l'enfer a prévalu contre cette Eglise, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Depuis trois siècles une autre Eglise s'élève à côté de la première, qui chaque jour perd de nouveaux membres, en sorte que déjà un tiers s'en est retiré. Donc l'enfer a prévalu contre elle, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Est-ce à dire que cette Eglise rivale soit elle-même l'Eglise de Jésus-Christ? Non plus; mais dans chacune de ces deux Eglises particulières, de Rome ou de Genève, il peut y avoir quelques membres qui font partie de la véritable Eglise. Conclusion générale: l'Eglise de Jésus-Christ, en partie dans le ciel, en partie dans les générations à venir, en partie dispersée sur la terre, ne peut pas être une Eglise visible, et aucune Eglise de Rome, de Paris ou de Londres, ne peut s'attribuer seule en particulier des promesses qui ne sont faites qu'à l'Eglise en général, c'est-à-dire à tous les véritables chrétiens.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « PREMIÈRE PARTIE. CHAPITRE 1^{er}.
» Où l'on prouve que l'Eglise catholique romaine est la
» *seule* véritable, puisque, de l'aveu même des protestants,
» on peut y faire le salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Saisissez bien ce singulier rai-

sonnement : on peut se sauver dans l'Eglise romaine, donc elle est la *seule* véritable ! Comme on pourrait dire : On peut se parer du froid avec le manteau troué et boueux d'un mendiant, donc un manteau troué et boueux est le *seul* qui pare du froid ! En vérité, il faut appartenir à une Eglise infallible pour oser faire de tels raisonnements. Pour nous, qui nous croyons obligés de raisonner juste, nous disons : Puisque des protestants ont reconnu qu'on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine, et que cependant ces protestants ne se sont pas faits romains, c'est qu'ils pensaient que le salut était encore plus assuré dans leur Eglise et qu'ils y sont restés, parce qu'il vaut mieux posséder la vérité toute pure que de la posséder mêlée d'erreurs.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. Peut-on se sauver hors de la » vraie Eglise de Jésus-Christ ?

» R. Non ; car premièrement Jésus-Christ a dit en saint » Matthieu , ch. XVIII , v. 17 : Celui qui n'écoute pas l'E- » glise , regardez-le comme un païen et comme un pu- » blicain. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il paraît que la Bible n'est guère familière à notre auteur, car cette citation est fautive. Il n'y a pas dans saint Matthieu : *Celui* qui n'écoute pas l'Eglise ; mais il y a : *S'il* n'écoute pas l'Eglise. Or, une phrase qui commence par *si* nous oblige à remonter plus haut, et plus haut nous lisons, v. 15 et 16 : « Si ton frère a péché *contre* » *toi*, va et reprends-le entre *toi et lui seul* ; s'il t'écoute, » tu auras gagné ton frère ; mais s'il ne t'écoute pas, prends » avec toi encore une ou deux personnes afin que tout soit » confirmé sur la parole de deux ou trois témoins. » Il s'agit donc ici d'une offense *particulière* faite d'homme à homme, et non de l'offense d'un homme envers l'Eglise. Nous voyons que l'offensé est exhorté à se réconcilier avec l'offenseur et non l'offenseur à se réconcilier avec l'Eglise. Nous voyons que si l'offenseur ne veut pas reconnaître son tort, il faut prendre un ou deux frères pour arbitres,

et enfin l'Eglise qui prononce entre les deux , et qui exhorte celui qui a un tort à le réparer envers son frère. Mais qu'est-ce que tout cela a de commun avec la doctrine de l'autorité spirituelle ? Absolument rien , et finalement tout repose sur une équivoque. Il faut que vous sachiez que le mot Eglise signifie *assemblée* ; or, à l'époque où Jésus parlait, il n'y avait point d'Eglise chrétienne : il est donc question ici de l'assemblée juive, de la synagogue, de l'autorité alors existante ; et confisquer ces paroles au profit de l'Eglise romaine , c'est de la jonglerie.

CATÉCHISME CATHOLIQUE : « Calvin reconnaît que hors de » l'Eglise, on ne peut se sauver, etc.»

COMMENTAIRE PROTESTANT : Hors l'Eglise dit Calvin ; mais de *quelle Eglise* ? a-t-il dit hors de l'Eglise de Rome ? Encore de l'Escobar. Vous savez bien que si Calvin ne trouvait pas de salut hors de l'Eglise , ce n'était pas hors de la *vôtre* , et lui arracher cette phrase pour la coudre à votre livre, c'est lui faire dire le contraire de ce qu'il a voulu dire, c'est du jésuitisme. Pour en finir en deux mots, voici le sophisme sur lequel repose la moitié de votre livre : la Sainte Ecriture d'un côté, les protestants de l'autre , reconnaissent qu'on ne peut pas se sauver hors de *l'Eglise de Jésus-Christ*, donc on ne peut pas se sauver hors de *l'Eglise de Rome*. Il ne reste plus qu'une chose à prouver pour que ce raisonnement soit concluant, c'est que l'Eglise de Rome soit l'Eglise de Jésus-Christ. Or , l'avez-vous déjà prouvé ? Non , car nous en sommes encore à la première page de notre livre. Vous commencez donc par poser en principe précisément ce qu'il faut prouver , et ensuite vous vous donnez raison. Encore une fois, voilà ce qu'on ne peut se permettre que lorsque , comme vous, on a le bonheur. d'être infail-
lible.

« CATÉCHISME CATHOLIQUE. Disons-le donc : le protestantis-
» me n'est que le fruit du libertinage de l'esprit et du cœur,
» et le nom dont il se couvre n'est qu'une dérision (page

» 14). Il est donc vrai que la doctrine des protestants n'est
» pas sainte, mais blasphématoire, impie et propre à porter
» à toutes sortes de crimes; donc leur Eglise est une source
» de perdition. C'est de cette source empoisonnée qu'est
» sortie l'incrédulité de notre siècle (page 38). De là vient
» que les protestants ont toujours été d'accord avec ces
» impies, et que durant la persécution dernière, ils ont fait
» cause commune pour persécuter l'Eglise catholique, par-
» ce que l'impiété des premiers étant l'origine de celle des
» seconds, ils sont tous de la même famille (page 39). »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On voit que la bile de notre auteur s'échauffe et qu'il n'a plus la tête à lui. Jusqu'à présent le gros bon sens du peuple catholique lui-même lui avait fait dire qu'il y avait plus de charité chez les protestants qu'au milieu d'eux. Jusqu'à ce jour on avait cité comme modèle pour l'instruction et la moralité, les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre, deux pays protestants; et pour un triste exemple d'ignorance et de débauches, l'Espagne et l'Italie, deux pays catholiques. Mais là colère ferme les yeux même à l'évidence. Aussi, sans me livrer à l'examen de l'état moral des divers peuples protestants et catholiques, je me bornerai à présenter un seul résultat *en chiffres*, et l'on jugera de quel côté est la moralité et, par conséquent, de quel côté est la vérité religieuse.

Les protestants forment un quinzième de la population de la France. S'ils sont plus immoraux que les catholiques, on doit s'attendre à les voir fournir aux tribunaux, aux prisons, aux bagnes et à l'échafaud, un nombre d'hommes proportionnellement plus grand que le suppose le rapport de 1 à 15. Or, c'est précisément le contraire; et en voici la preuve :

TRIBUNAUX. M. Saint-Amand (1), auteur catholique, nous apprend (en 1806) que l'arrondissement d'Uzès, mi-partie

(1) Vœux d'un solitaire des Pyrénées.

catholique, mi-partie protestante, sur 10 procès, il y en avait 9 concernant les catholiques !

PRISONS. D'après un relevé fait en 1823, les prisons de Valence, sur 45 détenus, ne renfermaient qu'un seul protestant. Donc, d'après ce rapport de 1 à 45 substitué à celui de 1 à 15, il y a trois fois moins d'immoralité chez les protestants que chez les catholiques.

BAGNES. Dans ce moment (1838), on compte 2,600 condamnés dans le bagne de Brest. Dans ce nombre, le pasteur protestant n'en a pu découvrir que 46 de sa communion. Ce rapport de 1 à 15 suppose environ quatre fois plus de moralité chez les protestants que chez les catholiques.

ECHAFAUD. Le département de la Drôme compte 2 protestants pour 13 catholiques. Sur 169 condamnés à mort, de 1800 à 1823, on doit donc supposer qu'il y avait 26 protestants ; or, il ne s'y en est rencontré qu'un seul ; il y a donc, d'après ce fait, vingt-cinq fois plus de moralité chez les protestants que chez les catholiques.

Finalement, si nous cherchons la moyenne entre ces quatre faits, il en résultera relativement six fois plus de condamnés catholiques, que de condamnés protestants.

Que le lecteur prononce, et que M. Grousset réfute !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Il (Jésus-Christ) a dit à saint Pierre :
» Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise,
» et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. En considérant bien ce passage, on voit que l'argument que l'Eglise romaine en tire en sa faveur repose sur un véritable calembour. Le mot pierre, en français, désigne deux choses différentes : un homme et un rocher, et dès lors on a conclu que l'homme et le rocher n'étaient qu'un. Voulez-vous voir disparaître l'argument romain ? Faites disparaître le jeu de mot, en citant le passage tel qu'il est écrit dans le texte grec. Pour cela, qu'on nous permette de transporter dans la traduction française les deux mots tels qu'ils ont été écrits par l'évangéliste lui-même.

me, et l'on verra s'évanouir cet échafaudage de prétentions: « Comme tu es PÉTROS, de même SUR CETTE PÉTRA je bâtirai mon Eglise. » Où est, dans cette phrase, l'autorité de saint Pierre? Mais alors quelle est cette pétra, ou, en français, quelle est cette roche sur laquelle doit être bâtie l'Eglise de Jésus-Christ? Pour le savoir, il faut lire le passage en son entier: « Jésus leur dit: Et vous, qui dites-vous que je suis? Simon-Pierre, prenant la parole, dit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus lui répondit: Tu es heureux, Simon, fils de Jonas; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que comme tu es Pierre (*pétros*), sur cette pierre (*pétra*) je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Matth. XVI, 15-18.)

Ainsi, Jésus demande pour qui il passe parmi les Juifs. Ses Apôtres lui disent qu'on le prend les uns pour un prophète, les autres pour Elie. Il demande quelle est leur opinion personnelle. Simon-Pierre dit qu'il le croit le Christ, le Fils du Dieu vivant; alors Jésus lui apprend que c'est bien là la vérité, une vérité importante, fondamentale, que Dieu seul a pu lui révéler; et il lui déclare que sur cette vérité, base, fondement, roche, il construira toutes les autres vérités de son Eglise. Qu'est-ce que cela prouve pour le Pape?

Nous pourrions cloré ici notre raisonnement et conclure que, d'après ce passage, saint Pierre n'était pas *la pierre* sur laquelle devait s'élever l'Eglise. Mais soyons généreux: il nous sera si facile d'avoir raison, que nous pouvons bien faire une concession. J'accorde donc que ce passage doive être traduit comme le traduit l'Eglise romaine. Maintenant qu'on lise ces deux-ci, pris aussi dans le même livre, dans la Bible: « Jésus est la maîtresse pierre de l'angle » (Eph. II, 20), et « personne ne peut poser d'autre fondement que Jésus-Christ » (1 Cor. III, 11). Voilà donc une opposition: dans un passage, c'est Pierre qui est la pierre et le fondement; dans les deux autres, c'est Jésus-Christ qui est la

Pierre et le fondement; donc l'Écriture se contredit. Ou pour faire disparaître la contradiction, avouez que le premier passage est mal traduit. Qu'est-ce que cela prouve pour le pape?

Mais non, cédon's une seconde fois. J'accorde que Jésus ait promis à Pierre qu'il serait la première pierre de son Église, qu'est-ce que cela veut dire? L'histoire nous l'apprend : Pierre fut *le premier*, après l'ascension, à prêcher l'Évangile à Jérusalem, et sa prédication convertit 3,000 hommes. Voilà donc la promesse accomplie. Qu'est-ce que cela prouve pour le pape?

Mais cédon's une troisième fois, et admettons que la promesse faite à Pierre soit plus vaste, et qu'en effet Pierre dût être considéré comme supérieur à tous les autres apôtres. Et ensuite, qu'est-ce que cela prouve pour les successeurs de saint Pierre? La promesse est faite à Pierre, à Pierre lui-même, à Pierre seul; où est-il dit : ET A TES SUCCESSIONS? Nulle part! N'est-ce pas abuser étrangement de la liberté de raisonner, parce qu'on se dit infallible, que de conclure de ce qu'une promesse est faite à un homme, que cette promesse soit faite aussi à ceux qui viendront après lui? Quand un Apôtre promet le Saint-Esprit aux Juifs repentants, il dit : « La promesse a été faite à vous et à vos enfants. » Pourquoi donc Jésus-Christ, quand il a fait la plus grande des promesses à Pierre, ne prend-il pas la peine de dire aussi : A toi et à tes successeurs? C'est que la promesse est faite à lui et non à d'autres; c'est qu'il y a un abîme entre Pierre et ceux qui prétendent lui succéder, et que cet abîme ne peut être comblé que par une usurpation. Qu'est-ce que tout cela prouve pour le pape?

Mais cédon's encore une quatrième fois. J'accorde que la promesse ait été faite pour saint Pierre et pour ses successeurs; mais qui sont ces successeurs? Pourquoi la Bible ne nomme-t-elle pas au moins le premier? Ses successeurs sont-ils dans la ville qui a été le berceau du christianisme,

dans la ville sainte? Mais alors ce sont les évêques de Jérusalem et non les évêques de Rome. Les successeurs sont-ils les évêques que Pierre a nommés lui-même? Mais comme il a commencé par séjourner à Antioche en sortant de Jérusalem, ce sont donc les évêques d'Antioche et non les évêques de Rome. — Les successeurs sont-ils les apôtres institués par Jésus-Christ, qui ont survécu à Pierre? C'est donc saint Jean le centenaire qui est mort à Ephèse; ce sont donc les évêques d'Ephèse et non les évêques de Rome! — Pas du tout, dit l'Eglise romaine, ce sont les évêques de la ville où il est mort. Il faut convenir que ce n'était pas chose facile à deviner; car on ne voit pas pourquoi les évêques de Jérusalem, alors plus importante que Rome par le nombre des chrétiens, ou les évêques d'Antioche, ou saint Jean, l'ami et l'apôtre immédiat du Sauveur, n'auraient pas eu la préférence sur les évêques d'une ville où Pierre allait mourir. Qu'est-ce que tout cela prouve pour le pape?

Mais cédonz encore pour la cinquième fois. Admettons que les successeurs de Pierre doivent être les évêques de la ville où il est mort. Où est-il mort? A Rome, dit l'évêque de Rome, qui n'est pas suspect dans sa propre cause. Qui vous a dit que Pierre fût mort à Rome? est-ce la Bible dont l'histoire va jusqu'à l'époque de la mort de cet apôtre? Non, la Bible n'en dit rien. Qui vous l'a donc dit? La tradition. Qui a fait cette tradition? Les papes et les pères de l'Eglise. Les papes de quelle Eglise? les papes de Rome. Les pères de quelle Eglise? les pères de l'Eglise de Rome. Et en faveur de qui les papes de Rome et les pères de l'Eglise de Rome réclament-ils le droit de succéder à saint Pierre? En faveur de Rome. Voilà qui est concluant! Un homme juge et partie! des papes qui fabriquent des titres et qui se les appliquent! une Eglise qui se dit : Je suis successeur de saint Pierre, donc je suis successeur de saint Pierre. Pour cette fois, vous me permettrez de ne pas céder pour la sixième fois et de vous dire : Lors même que Pierre aurait reçu la suprématie

pour lui et pour ses successeurs dans la ville où il est mort, il vous resterait encore à prouver que Pierre fût mort à Rome, et vos preuves ne seront valables que lorsqu'elles seront données par des auteurs désintéressés, des auteurs véridiques ; et quand il s'agit de donner un *maître au monde, un vicaire à Jésus-Christ, un représentant à Dieu sur la terre* ; je ne réclame pas moins que l'autorité de l'Écriture Sainte, que celle de la Bible..., or la Bible n'en dit pas un mot ! Qu'est-ce que cela prouve pour le pape ? Concluez.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Jésus-christ a dit encore à ses » apôtres : Allez, enseignez toutes les nations, baptisez- » les. . . . voici, je suis avec vous jusqu'à la consommation » des siècles. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Oui, Jésus-Christ a fait ces promesses à son Église, ce qui ne prouve pas que ce soit à l'Église de Rome, et vous l'oubliez quelquefois. Je prie donc vos lecteurs de se le rappeler. Vos raisonnements n'ont une apparence de vérité que parce que vous faites constamment une confusion volontaire de l'Église de Jésus-Christ et de l'Église de Rome, ce qui n'est pas du tout la même chose. Je n'y reviendrai donc pas, et je passerai sans les commenter, tous les passages qui reposent sur cette base déjà renversée.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. L'Église de Jésus-Christ doit- » elle être visible ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici une question intéressante. Si, en effet, on nous prouve que l'Église doit être un corps ecclésiastique organisé, *visible* sur la terre, tout est dit, c'est l'Église romaine. Ce point est donc de la plus haute importance, aussi l'auteur emploie sept pages à l'établir, sept pages où le mot *visible* revient à chaque ligne. Nous nous contenterons d'en citer un passage : « Donc Jésus- » Christ ne pouvait obtenir la fin qu'il se proposait en » établissant l'Église, qu'en l'établissant *visible* ; oui, » *visible* comme une montagne, *visible* comme une cité

» placée sur une montagne, *visible* comme la lumière du
» monde, *visible* comme une tente dont l'éclat égale celui
» du soleil. Toutes ces comparaisons sont des Prophètes
» ou de Jésus-Christ lui-même, et tous les pères s'accordent
» à les entendre de la *visibilité* de l'Eglise (page 20). »
Après une telle affirmation, après sept pages de développements sur un sujet aussi grave, on peut s'attendre à voir citer quelques passages de la Bible, où le mot *visible* soit au moins une fois appliqué à l'Eglise. Eh bien ! pas un seul passage, pas une fois le mot *visible*, pas l'ombre ! Si les mahométans s'imaginaient aujourd'hui de dire que la Bible annonce leur prophète comme l'envoyé de Dieu, ne croyez-vous pas qu'il leur serait facile de griffonner plus de sept pages pour le prouver ? Et parce qu'ils auraient écrit des volumes sur ce sujet, l'auraient-ils réellement démontré ? Non ; et il me semble qu'il suffirait de leur répondre : Montrez-nous seulement le nom de Mahomet une seule fois dans toute la Bible, et nous nous ferons mahométans. De même nous dirons à notre auteur, qui tient beaucoup à établir que l'Eglise de Jésus-Christ est *visible* sur la terre : montrez-nous le mot *visible* appliqué à l'Eglise, *une seule fois* dans toute la Bible, et nous nous ferons catholiques. Mais non, ce mot est invisible, c'est pourquoi nous restons protestants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Sans le privilège d'une visibilité perpétuelle, il ne reste plus aucun moyen de conviction contre aucun schismatique, aucun hérétique. Tous pourront dire : Nous sommes cette Eglise, qui peut être véritable, quoiqu'invisible ; peu nous effraient les foudres et les anathèmes d'une Eglise plus visible que la nôtre » (page 21). »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Et voilà ce qui vous contrarie ! car vous tenez beaucoup à lancer des *foudres* et des *anathèmes*. Mais heureusement de l'excès du mal est sorti le bien. Vous avez si longtemps foudroyé et anathématisé, que le monde indigné a secoué ce joug intolérable. Grâce à

Dieu, le temps est passé où vous chassiez un roi de son trône, souleviez un peuple, dressiez des bûchers, au seul mot d'anathème ! Mais c'est un aveu naïf de votre part que d'exprimer un tel regret ! Pour nous, qui ne voulons anathémiser personne, ni être anathématisés par personne ; nous restons protestants et nous aimons mieux avoir affaire à Dieu qu'à vous.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE IV. Jésus-Christ ayant » promis que son Eglise serait perpétuellement visible. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Mais de grâce, où Jésus-Christ a-t-il promis cela ? Dans quel chapitre, dans quel verset, dans quel mot de la Bible se trouve cette promesse ? Toujours des allégations et jamais de preuves ! Je vous en prie, évitez-nous, à vous et à nous, la peine d'écrire, si vous n'avez rien de mieux à dire.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est une ?

« R. On entend qu'elle a l'unité de foi, l'unité de sacre- » ments, l'unité de gouvernement et l'unité de chef.

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quant à l'unité de foi, je demande si les jansénites et les jésuites qui se sont disputés, anathémisés, persécutés pendant un siècle, avaient l'unité de foi ? Je demande si les catholiques qui vivent saintement ont la même foi que les catholiques qui remplissent les prisons et les bagnes, ou meurent sur l'échafaud ?

Quant à l'unité de sacrements, je demande si le catholique fervent, qui communie tous les mois, qui, à la mort demande l'extrême-onction, a les mêmes sacrements que le catholique incrédule, qui se moque de la communion et de l'extrême-onction, et qui vit et meurt sans religion, comme on le voit tous les jours ?

Quant à l'unité de gouvernement, je demande si tous les catholiques de France sont également soumis aux pasteurs établis selon les lois canoniques ?

Quant à l'unité du chef, je demande si le Pape a la même autorité spirituelle en Italie et en France, si c'est lui qui

nomme de la même manière les évêques et les archevêques de l'Eglise gallicane comme ceux de ses Etats? Je demande si chaque partie de son royaume imaginaire, répandu en France, en Espagne, en Italie, n'a pas des règles, des privilèges différents. Mais il paraît que notre auteur avait prévu ces petites difficultés, car voici la réponse qu'il y prépare d'avance.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* Si quelqu'un ajoutait ou » retranchait dans ce qui concerne la foi ou les sacrements, » ou s'il refusait de se soumettre aux pasteurs légitimes, se- » rait-il membre de l'Eglise?

» *R.* S'il péchait contre la foi sans manifester ses erreurs, » il cesserait d'appartenir à l'âme de l'Eglise, mais il appar- » tiendrait encore à son corps comme membre mort. S'il » manifestait ses erreurs, il se trouverait alors excommu- » nié et n'appartiendrait pas même au corps de l'Eglise.

» S'il refusait de se soumettre aux pasteurs légitimes; il » se séparerait par là lui-même du corps et de l'âme de » l'Eglise, et par conséquent il serait hors de l'Eglise, c'est- » à-dire schismatique et hors des voies de salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise romaine a donc un corps et une âme? Heureuse invention! Vous comprenez comme elle est propre à nous tirer d'affaire. La prétendue unité de l'Eglise catholique est-elle rompue? c'est sur le corps qu'on en rejette la faute, et l'âme reste inattaquable. — Un homme se dit un saint; on lui prouve que chaque jour il tombe dans un nouveau vice. Vous croyez peut-être qu'il va s'avouer vaincu? Pas du tout, il vous répond: Malgré tous mes vices, je suis un saint homme; car ces vices sont ceux de mon corps et non pas ceux de mon âme. N'êtes-vous pas satisfait de cette réponse? Je ne suppose pas, car vous ne voulez pas vous payer de mots vides de sens. Mais comme tout le monde n'est pas si difficile que vous, cher lecteur, permettez-moi d'ouvrir les yeux à ceux qui pourraient encore se laisser prendre à l'ingé-

nieuse distinction du corps et de l'âme de l'Eglise romaine.

Je demande d'abord quel est ce corps et quelle est cette âme? D'après ce qui précède, on doit supposer que le corps de l'Eglise se compose de membres sains; car dès que c'est le corps de l'Eglise, il faut qu'il y ait quelque vie en lui, sinon ce ne serait qu'un cadavre; mais il paraît aussi qu'il a des membres morts, car c'est ce que dit notre auteur lui-même. Donc, dans le corps de l'Eglise, il y a des membres vivants et des membres morts; il y a les catholiques pieux et les catholiques incrédules; les hommes saints et les hommes vicieux; les simples fidèles et les prêtres, les évêques et les papes; car tous, dans ce corps, sont spirituellement morts ou vivants: voilà le corps de l'Eglise, maintenant où est son âme? Dans le ciel, je pense; c'est Jésus-Christ, je suppose. Concluons donc: le corps de l'Eglise, ce sont les hommes; l'âme de l'Eglise, c'est Jésus-Christ. Le corps de l'Eglise est sur la terre, l'âme de l'Eglise est dans le ciel.

Eh bien! soit: nous vous laissons le privilège d'appartenir au corps; pour nous, nous ne voulons appartenir qu'à l'âme; joignez-vous au pape, nous nous joignons à Jésus-Christ, attachez-vous à la terre, nous nous attachons au ciel; vous êtes du corps et nous sommes de l'âme.

Pas du tout, direz-vous; l'âme, ce n'est pas Jésus-Christ; l'âme n'est pas dans le ciel, l'âme est sur la terre, c'est le pape et tous les bons catholiques.— Et alors le corps c'est donc... qui? les incrédules et les impies? Mais si tel est le corps de votre Eglise, c'est un cadavre, il faut l'enterrer et vous contenter de dire que votre Eglise est purement une âme. Dans ce cas, ce n'était pas la peine de dire, pour sortir d'embarras, que l'Eglise avait un corps et une âme.

Attendez, vous pouvez vous tirer encore d'affaire: répondez que pour faire son salut, il faut en même temps appartenir au corps et à l'âme; je le veux bien. Mais alors, avouez que ce corps et cette âme forment *un tout*; ce *tout*

ne possède pas votre unité prétendue, puisque quelques-unes de ces parties sont mortes, d'après votre aveu même. Donc, pas plus d'unité dans votre Eglise que dans une autre, si ce n'est l'unité écrite dans vos livres, dans vos bulles, dans vos conciles ; encore faut-il retrancher la moitié de ces bulles, de ces conciles, qui établissent et renversent, décrètent et annulent les mêmes choses. Pour n'en donner qu'un exemple, le concile de Nicée, tenu en 325, accepta le symbole d'Athanase, tandis que, dans les conciles d'Arles, en 353, celui de Milan, en 355, et celui de Rimini, en 359, les évêques souscrivirent à la condamnation d'Athanase. Voilà donc votre Eglise romaine divisée sur le premier dogme du christianisme. A Nicée Jésus-Christ est Dieu ; trente ans plus tard, à Milan, il est homme. Ce n'est pas un protestant qui rapporte ces faits, c'est votre abbé Bergier, dans son dictionnaire théologique, au mot Ariens.

Oui, sans doute, il y a unité dans la véritable Eglise de Jésus-Christ ; mais cette unité est dans les cœurs, elle est invisible comme *l'ensemble* de cette Eglise est invisible. Ses membres, dispersés sur la terre, ne se connaissent pas entre eux, mais Jésus-Christ les connaît ; et comme ce n'est pas l'homme qui doit nous juger, peu importe que l'homme voie ou ne voie pas cette Eglise sur la terre, Dieu la voit et cela suffit ; il saura bien, quand il en sera temps, séparer le froment de la paille ; et c'est lorsque ces membres de l'Eglise, dispersés sur la terre, seront réunis dans le ciel, c'est alors qu'il y aura entre eux unité, Eglise visible ; une Eglise telle que le dépeint l'apôtre, Eglise sans tache, ni ride ; une Eglise sainte et pure ; mais cette Eglise parfaite où est-elle ici bas ? Il faut être bien clairvoyant ou bien orgueilleux pour la voir pure et sans tache... où que ce soit !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est sainte ?

» R. On veut dire... qu'il n'y a que des Saints dans sa so-

» ciété, quoique tous ses membres ne soient pas Saints. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il faut que le papier et la plume soient bien dociles pour ne pas se refuser à recevoir et à tracer de telles absurdités : « Il n'y a que des Saints dans sa » société, quoique tous ses membres ne soient pas Saints ! » De quoi se compose la société ? Des membres, je pense, et si tous les membres ne sont pas Saints, comment la société est-elle toute sainte ? En vérité, la plume nous tombe des mains ; à cela nous ne savons que répondre, et nous laissons au lecteur le soin de faire justice de telles contradictions.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. L'Eglise protestante est-elle » Sainte ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. En réponse à cette question, notre auteur traîne Luther et Calvin dans la boue ; mensonges, calomnies, rien ne lui coûte. Mais nous reviendrons à ce sujet. Pour le moment, contentons-nous de citer deux phrases de M. Grousset, dont l'une résume, selon lui, la doctrine, et l'autre la conduite des protestants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Ils ont enseigné que la foi seule » suffit pour être sauvé, et que pourvu qu'on ait la foi, on » peut se livrer à toutes sortes de crimes, sans risquer le » salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Je le demande au lecteur sincère : avant d'avoir ouvert un livre de Luther ou de Calvin, croyez-vous qu'il soit possible qu'il y ait au monde quelqu'un capable de prêcher une telle doctrine ? et celui qui vient en accuser un homme, par cela même ne vous ferait-il pas soupçonner qu'il n'est qu'un calomniateur ? Pour changer ce soupçon en certitude, qu'on lise les lignes suivantes, prises dans un commentaire de Calvin, et qui résument sa doctrine : « En somme, Christ déclare que cela » sera une marque de notre adoption, si nous faisons plaisir » même aux mauvais et à ceux qui en sont indignes. Tou- » tefois, il ne faut pas entendre que, par notre libéralité,

» nous soyons faits enfants de Dieu, mais pour ce que le
» même Esprit, qui est témoin, arche et sceau de notre
» adoption gratuite, corrige les mauvaises affections de la
» chair, contrevenantes à charité. Christ prouve par le
» fruit ou l'effet, qu'il n'y a point d'autres qui soient enfants
» de Dieu, sinon ceux qui lui ressemblent en douceur et en
» débonnairété. »

Je le demande, quand on dit comme Calvin, que c'est à cela qu'on reconnaît un vrai disciple de Jésus-Christ, si l'on a la douceur et la débonnairété de Dieu, est-ce la même chose que de dire qu'avec la foi on peut se livrer à toutes sortes de crimes, sans perdre son salut? Lecteur, jugez entre Calvin et Grousset!

Il me semble que ces insultes contre nos réformateurs prouvent qu'on n'avait rien de mieux à dire et qu'on a mis ici en pratique ce mot qui n'est que trop vrai: « Calomnions, » calomnions; il en reste toujours quelque chose. »

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle?

» *R.* L'universalité des lieux consiste en ce que l'Eglise » soit répandue dans toutes les nations. L'universalité du » nombre des membres consiste en ce que les membres » de l'Eglise surpassent en nombre les membres de cha- » cune des sectes, etc.

» *D.* L'Eglise romaine a-t-elle cette universalité?

» *R.* Oui. Elle a d'abord l'universalité de temps, car elle » subsiste depuis Jésus-Christ jusqu'à nous sans interrup- » tion; c'est un fait déjà prouvé en parlant de sa perpé- » tuité, et nous sommes assurés, d'après les promesses de » Jésus-Christ, qu'elle subsistera jusqu'à la fin du monde. » Elle a aussi l'universalité des membres, car elle surpasse » en population toutes les autres sociétés qui se disent chré- » tiennes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le mot universel se comprend de lui-même; pourquoi donc notre auteur, dans ce qui

précède, en donne-t-il une explication? C'est qu'il sent bien que ce mot, pris dans son véritable sens, n'est pas applicable à l'Eglise romaine, et qu'alors il est obligé de lui attribuer un sens restreint, tel qu'il puisse s'adapter à son Eglise. Un nain dérobe le manteau d'un géant et, pour montrer qu'il lui appartient, il le recoupe à sa taille et crie : Voyez s'il n'est pas fait pour moi, voyez si ce n'est pas ma propriété! C'est précisément ce que M. Grousset fait du mot *universalité*; il le réduit à signifier *majorité*, et alors il s'écrie : Voyez si l'Eglise romaine n'est pas universelle! — Non, elle n'est pas universelle, puisqu'il y a dans l'univers six fois plus de païens que de catholiques. — Non, elle n'est pas universelle, puisqu'il y a dans la chrétienté 42 millions de protestants, 70 millions de Grecs, et que finalement l'Eglise romaine ne forme que la moitié de la chrétienté ou un septième de la population de l'univers. Est-ce là être universel? Elle a, dites-vous, l'universalité de temps et, pour preuve, vous dites que vous êtes assuré que, d'après les promesses de Jésus-Christ, *elle* subsistera jusqu'à la fin du monde. Qui *elle*? L'Eglise de Jésus-Christ, sans doute; mais il s'agit ici de l'Eglise romaine. Vous confisquez donc la promesse de la première au bénéfice de la seconde, et ensuite vous concluez que les deux ne font qu'une. Réduisons votre raisonnement au plus petit nombre de mots possibles :

Il a été promis que l'Eglise de Jésus-Christ existera jusqu'à la fin du monde.

Or, l'Eglise romaine *subsistera* jusqu'à la fin du monde : donc l'Eglise romaine est l'Eglise de Jésus-Christ.

Subsistera, voilà le seul mot qui ait encore besoin de preuves, et il ne sera prouvé qu'à la fin du monde, si alors votre Eglise existe.... Jusque-là, permettez-nous de conserver nos doutes.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Enfin, elle seule a retenu le nom de catholique... »

COMMENTAIRE PROTESTANT. D'après cet argument, il suffit de prendre le nom d'une chose pour en avoir les qualités. Je pars de votre principe et j'en conclus que l'Eglise de M. l'abbé Châtel est l'Eglise vraiment universelle, car elle porte le nom d'Eglise catholique. — Rien de moins universel qu'une telle Eglise, direz-vous; son nom ne prouve rien. — Bien! donc votre nom de catholique ne prouve rien non plus. S'il prouve pour vous, il prouve pour Châtel; s'il ne prouve pas pour lui, il ne prouve pas pour vous : choisissez.

Un peu plus bas vous dites, pour établir encore que l'Eglise romaine est universelle : « Quand un étranger entre » dans une ville et qu'il demande où est l'Eglise des catholiques, les hérétiques n'oseraient pas lui montrer leurs temples. » En vérité, Monsieur, il faut que vous comptiez bien sur la niaiserie de vos lecteurs, pour les payer en jeux de mots, en calembours. Le mot catholique a deux sens bien distincts : il signifie universel et il désigne aussi l'Eglise romaine. L'étranger qui fait cette question, que veut-il demander par-là? L'Eglise romaine, je pense. Est-il donc étonnant qu'on ne lui montre pas un temple protestant? Mais si cet étranger demandait l'Eglise universelle, croyez-vous que ces hérétiques lui montreraient la vôtre? Je ne le pense pas. Vous profitez donc de l'équivoque du mot *catholique* pour tromper vos lecteurs. Je le comprends, vous n'avez pas de meilleure preuve; mais alors il vaudrait mieux se taire. On croirait au moins que vous pensez quelque chose.

Vous êtes donc obligé de réduire vos prétentions à celle-ci : l'Eglise romaine est celle de la majorité. Or, je soutiens que cela ne prouve pas qu'elle soit l'Eglise de Jésus-Christ. Si l'Eglise de la majorité était nécessairement celle de Jésus-Christ, il faudrait admettre que les ariens du quatrième siècle, qui étaient plus nombreux que les orthodoxes, étaient l'Eglise de Jésus-Christ, et que le pape était

alors hérétique. Si le grand nombre fait preuve, cette preuve en votre faveur s'est singulièrement affaiblie au seizième siècle, où un tiers de l'Europe s'est fait protestant : votre preuve faiblit tous les jours, puisque tous les jours des catholiques se font protestants ; et, d'après l'expérience du passé et du présent, on peut supposer qu'elle s'affaiblira jusqu'à devenir nulle.

Ce que Jésus a promis, ce n'est pas que, depuis les apôtres à la fin du monde, sa religion serait celle de la majorité ; mais il a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle, c'est-à-dire qu'elle existera toujours ; mais dans quel état ? Cela n'est pas dit. — Vous, luthériens et calvinistes, avez-vous toujours existé, me direz-vous ? Non, et cela ne prouve rien ; car nous n'avons pas la prétention que notre Eglise luthérienne ou calviniste soit elle-même l'Eglise de Jésus-Christ ; mais seulement que dans cette Eglise il y en a des membres, comme il peut y en avoir dans toutes les Eglises, comme il y en a eu avant Luther et Calvin, sous des noms différents : et ce sont ces membres, semés dans toutes les Eglises, dans tous les lieux, qui forment l'Eglise de Jésus-Christ, contre laquelle l'enfer ne doit pas prévaloir. Nous laissons à Jésus-Christ le soin d'en distinguer les membres, de les choisir et de les placer dans son ciel, où se rassemble l'Eglise de ses élus, et nous n'avons pas, comme vous, la prétention de juger les hommes, de sauver les uns, de damner les autres ; nous annonçons l'Evangile à *tous* : ceux qui le croient seront sauvés ; mais Dieu seul est le juge de ceux qui ont cru et de ceux qui n'ont pas cru.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. *D.* « Que peut-on répondre aux » protestants quand, pour passer pour catholiques, ils nous » disent que l'Eglise de Jésus-Christ est composée de toutes » les sectes qui se disent chrétiennes, et qu'étant eux-mêmes » une de ces sectes, ils font partie de l'Eglise catholique ?

» *R.* On leur répond qu'il est ridicule et absurde de pré-

» tendre que des sociétés opposées entre elles dans la foi,
» dans les sacrements et dans le gouvernement, ne fassent
» qu'une seule et même église, saint Paul ayant dit : *Il n'y*
» *a qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême* ; et Jésus-
» Christ, qu'*Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur*.

» Des sociétés qui se condamnent et s'excommunient
» mutuellement forment-elles une même Eglise ? Si toutes
» ces sociétés étaient l'Eglise de Jésus-Christ, ne s'ensui-
» vrait-il pas que Jésus-Christ se contredit lui-même ; qu'il
» enseigne, par exemple, aux catholiques, que le pain et le
» vin sont changés en son corps et en son sang dans l'E-
» charistie ; aux luthériens, qu'il n'y a point de change-
» ment, mais qu'il y est présent avec le pain et le vin ; et
» aux calvinistes, qu'il n'y est pas présent en réalité, mais
» seulement en figure ; qu'il enseigne aux catholiques
» qu'il y a sept sacrements, aux luthériens qu'il n'y en a que
» trois, aux calvinistes qu'il n'y en a que deux ?

COMMENTAIRE PROTESTANT. Tout ce qui précède revient à ceci : Les différentes communions chrétiennes ont des points sur lesquels elles sont en *opposition* : donc il ne peut pas y avoir des chrétiens dans toutes.

Ce raisonnement est faux, car on pourrait dire avec la même raison : Les différentes communions chrétiennes ont des points sur lesquels elles sont en accord, donc il peut y avoir des chrétiens dans toutes.

Ces deux raisonnements ne sont-ils pas parfaitement semblables ? Si le premier est bon, le second est bon aussi, et notre thèse est prouvée : l'Eglise de Jésus-Christ est dispersée dans toutes les communions.

Mais la vérité est que ce raisonnement est faux, et que nous ne voulons pas plus le présenter en notre faveur que nous ne voulons l'accepter en faveur de l'Eglise de Rome.

Dieu seul possède la vérité entière, Dieu seul connaît le christianisme dans toute son étendue, dans tous ses détails ; je suppose que personne ne me contestera ce prin-

cipe. L'homme, destiné par Dieu au salut éternel, peut donc ne connaître la vérité absolue qu'en partie et cependant être sauvé.

Il ne s'agit pas ici du salut collectif de ces diverses communions, mais du salut individuel de leurs membres ; c'est donc de la foi de ceux-ci et non de la foi de celles-là qu'il faut parler ; or, les membres de toutes les communions se rapprochent dans leur foi, non-seulement par les points communs à leurs communions respectives, mais encore par les points où leur foi individuelle s'éloigne de celle de leur propre communion ; en sorte qu'il arrive souvent que deux hommes, qui appartiennent à deux Eglises opposées, ont cependant une foi semblable, du moins sur les points capitaux. Sans doute, si l'on s'en tient à l'extérieur, on pourra soutenir le contraire ; mais j'affirme que si l'on veut descendre dans l'intimité des pensées de chacun de ses membres, on trouvera des différences réelles, sensibles, même chez ceux qui appartiennent à la communion qui a les plus hautes prétentions à l'unité. Telle bonne femme ne compte, pour son salut, que sur l'absolution de son confesseur, tandis que tel catholique éclairé n'attend son pardon que de sa foi à la mort expiatoire de Jésus-Christ. Celui-ci espère se sauver par ses œuvres, ses aumônes, ses jeûnes, ses abstinences ; tel autre vous avoue qu'il ne compte que sur la grâce de Dieu. Mais si chaque homme modifie lui-même sa foi selon les circonstances, il peut donc arriver que deux hommes, appartenant à des Eglises différentes, se rencontrent dans une même foi, du moins dans les points essentiels ; dès lors l'un et l'autre peuvent donc posséder cette partie de la vérité nécessaire au salut. Un vrai réformé et un vrai luthérien admettent, l'un et l'autre, qu'ils sont sauvés par la rédemption opérée par Jésus-Christ ; n'est-ce pas là l'essentiel ? Mais le premier repousse de son temple toute image, tout emblème, tandis que le second y admet une croix sans l'adorer, n'est-ce pas là un point tout

à fait secondaire; et s'ils s'appuient l'un et l'autre sur le même fondement, sur Jésus-Christ, ne pourront-ils pas être sauvés tout en appartenant à des Eglises différentes? Un protestant croit ne pouvoir être sauvé que par la pure grâce de Dieu, un catholique-janséniste a la même croyance, tandis qu'un catholique-jésuite compte sur ses bonnes œuvres; n'y a-t-il pas plus de ressemblance entre ce protestant et ce janséniste qu'entre ce janséniste et ce jésuite? Cependant protestant et janséniste appartiennent à deux Eglises différentes; janséniste et jésuite appartiennent à la même Eglise. Et ce ne sont pas là des suppositions gratuites, l'histoire vient à l'appui de nos assertions. Saint Augustin et Luther avaient plus de points communs dans leur foi que saint Augustin n'en avait avec Loyola; Mélanchton et Fénelon se rapprochaient plus dans leurs sentiments religieux que Fénelon et Escobar.

De tout ce qui précède, je suis donc en droit de conclure qu'on peut appartenir à des communions différentes et avoir cependant une même foi, du moins dans les points essentiels, et ainsi être l'un et l'autre sauvés.

J'irai au-devant d'une objection. Si l'on peut se sauver dans toutes les communions, on peut donc se sauver dans dans l'Eglise romaine; pourquoi donc les protestants engagent-ils les catholiques à abandonner leur religion? La réponse est facile: on peut se sauver dans un naufrage en se cramponnant à une planche; il n'en sera pas moins plus prudent, si on le peut, de se réfugier dans un vaisseau en bon état qui vient à votre secours. La planche et le vaisseau se dirigent l'un et l'autre vers le port; mais la première est à chaque instant exposée à être engloutie sous une vague ou repoussée par le vent, tandis que vague et vent portent et poussent l'autre à sa destination. Telle est la parfaite image de l'Eglise évangélique et de l'Eglise romaine. Cette dernière renferme dans son sein la planche du salut par Christ, mais à tout moment elle est ensevelie sous

les flots des superstitions, des jeûnes, confessions, absolutions, macérations, œuvres méritoires, qui couvrent et étouffent le malheureux qui s'y attache, et l'exposent ainsi à abandonner ce qui seul pouvait le sauver, tandis que le chrétien évangélique, soutenu par la seule Bible : « la Parole de Dieu, qui ne périra pas, alors même que le ciel et la terre périront; » le chrétien évangélique, appuyé uniquement sur la Bible, n'a pas à craindre d'être emporté à tous les vents des doctrines humaines, et ainsi il est moins exposé à méconnaître ou à perdre le moyen de salut qui lui a été donné pour arriver au port de la vie éternelle. C'est pourquoi nous dirons à un catholique de bonne foi : Il y a dans votre communion un moyen de se sauver; mais il y en a mille de se perdre; voyez s'il est sage et prudent d'y rester.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VI. Où l'on prouve què
» Luther et Calvin ne doivent être regardés que comme des
» imposteurs, des usurpateurs, et des séducteurs, pour
» avoir agi sans mission dans leur prétendue réforme. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On peut juger, par la douceur de ce titre, de l'impartialité de l'auteur. Aussi ne voulons-nous pas nous arrêter ici à réfuter ces accusations portées contre Luther et Calvin. Il nous suffira de dire qu'elles ne sont que d'indignes calomnies; et, pour juger de la bonne foi de celui qui les prononce, qu'on veuille seulement lire les lignes suivantes :

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Il est rapporté dans l'histoire
» des hérétiques par le *père Gautruche*, que Calvin vou-
» lut faire un miracle; mais il réussit mal, etc. C'est
» un certain Jérôme Bolzec, alors disciple de Calvin et
» depuis devenu catholique, qui nous apprend cette anecdote. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voilà donc les autorités citées contre Calvin : *Le père Gautruche*, auteur catholique et jésuite! et de plus un certain Jérôme, devenu

catholique ! De tels témoins ne doivent-ils pas être très impartiaux envers un protestant ? Mais passons à un autre fait.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Le fameux Duïllier, protestant, » promet de ressusciter un mort, etc. C'est M. de Voltaire » qui le rapporte. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quoi ! vous acceptez l'autorité de votre ami, M. de Voltaire ; vous avez donc bien confiance en lui ? vous devez donc le croire quand il affirme que le clergé catholique est la cause de tous les maux qui ont affligé l'humanité ; que vos prêtres sont des imposteurs, des hypocrites. Vous sympathisez sans doute avec lui quand il forme le vœu de voir pendre le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres ! Vous dites sans doute *Amen*, quand vous l'entendez s'écrier, en parlant du christianisme : « Ecrasons l'infâme ! » Ou si de tels faits d'un tel homme vous inspirent de l'horreur pour sa mémoire, comment avez-vous pu le prendre pour autorité contre les protestants, chrétiens comme vous, et pour cela détestés comme vous par M. de Voltaire ? Est-ce là de l'impartialité de votre part ? est-ce là de la bonne foi ! Vos trois autorités, au sujet des miracles protestants, me dispensent de réfuter vos autres calomnies sur Calvin et Luther.

Mais je suppose pour un moment que ces deux réformateurs soient des hommes aussi indignes que vous le dites, qu'est-ce que cela prouve en faveur de l'Eglise romaine ? Rien, sinon qu'elle a été capable de former des élèves tels que Calvin et Luther, qui sortent de son sein. Qu'est-ce que cela prouve contre l'Eglise réformée ? Rien non plus ; car, nous vous l'avons dit mille et mille fois : nous ne croyons pas *en* Luther ni *en* Calvin, nous croyons *en* Jésus-Christ. S'il y a quelque chose de commun entre ces hommes et nous, c'est qu'eux et nous faisons la même profession de foi ; mais nous ne sommes pas responsables des actions les uns des autres ; tandis que chez vous un pape ne peut

pas faillir sans ébranler l'autorité de toute l'Eglise qui s'appuie sur lui.

Ainsi, dites tant qu'il vous plaira que Luther était un ambitieux; Calvin un libertin; prouvez si vous voulez que Duillier a voulu faire un miracle, nous vous répondrons, en supposant que tout cela soit vrai : Vous n'avez rien prouvé contre la vérité de l'Eglise protestante, qui n'a d'autre base, d'autre autorité que la Bible, la Parole de Dieu. Pour nous, nous ne prétendons à l'infaillibilité d'aucun docteur de notre Eglise : le docteur peut se tromper et la Bible rester debout; la cause de l'homme est séparée de la cause de Dieu. Pour vous, il n'en est pas de même : vos papes et vos conciles prétendent être infaillibles et être eux-mêmes l'Eglise. Si donc nous prouvons que vos prêtres, évêques, cardinaux et papes ont, plus d'une fois, commis des crimes, vécu dans la débauche, etc., nous prouverons par cela même que votre Eglise n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Mais, rassurez-vous, nous ne voulons pas entrer ici dans les détails propres à faire rougir votre clergé; il nous suffit d'affirmer que, s'il y a eu sur un point du globe des infâmes, c'est à Rome; que, si des hommes ont été impurs, adultères, incestueux, ce sont vos papes ! et que, s'il s'est trouvé une classe d'hommes ambitieux et hypocrites, ce sont vos prêtres. Quand vous en voudrez des preuves, faites-moi un signe et je vous en donnerai. En attendant, lisez l'histoire de la Saint-Bathélemy en France, de l'inquisition en Espagne et d'Alexandre VI en Italie.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VIII. — Où l'on prouve » que l'Ecriture Sainte n'est pas l'unique juge des contro- » verses, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici encore une de ces grandes questions qui ont été examinées si souvent, qu'en vérité le courage nous manque pour faire une nouvelle répétition. Tout ce que les chrétiens réformés ont dit à ce sujet est toujours resté sans réplique valable. Je demande donc

en grâce qu'on réfute sérieusement ce qui va suivre.

Nous disons : L'Écriture Sainte n'a pas besoin d'autorité humaine pour l'interpréter.

Vous dites : l'Écriture Sainte a besoin d'être interprétée par l'Église, c'est-à-dire les papes et les évêques.

Que le lecteur prononce entre nous.

Un simple fidèle tient une Bible à la main et se dispose à l'ouvrir : le pape arrive, lui défend de lire, et il s'engage entre eux cette conversation.

LE PAPE : Vous ne pouvez pas comprendre ce livre.

LE SIMPLE FIDÈLE : Pourquoi ?

— Parce qu'il est obscur.

— Que me faut-il donc faire ?

— Vous devez écouter mon interprétation infaillible.

— Comment me prouvez-vous que votre interprétation est infaillible ?

— Par cette Bible elle-même ; voyez ce passage : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

— Je ne comprends pas...

— Comment, vous ne comprenez pas, n'est-ce pas clair ?

— Non ; vous m'avez dit vous-même que la Bible était obscure, je ne puis donc pas la comprendre.

— Mais les conciles l'ont interprété ainsi : je suis infaillible.

— Et sur quoi se fondent les décisions des conciles ?

— Sur la Bible elle-même, voyez ce passage : « Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. »

— Je ne comprends pas ?

— Comment, vous ne comprenez pas ?

— Non ; la Bible est obscure, m'avez-vous dit.

— N'êtes-vous pas un entêté ?

— Non ; je vous dis simplement, d'après votre propre principe, que si la Bible est assez obscure pour que je ne puisse pas la comprendre lorsque j'y cherche mon salut, elle sera tout aussi obscure lorsque j'y chercherai vos droits.

— Eh bien ! soit, je vous permets, pour un moment, de lire cette Bible, je suppose qu'elle soit claire.

— Donc, je vais la lire pour savoir ce qu'il me faut croire ?

— Pas du tout ; vous devez la lire pour apprendre que c'est moi seul qui l'interprète. Lisez ceci : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise. » Si donc moi, pape, je pouvais me tromper, les portes de l'enfer auraient prévalu contre l'Eglise ; qu'avez-vous à répondre ?

— Un seul mot : Jésus-Christ a dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise. » Si donc, moi, chrétien, je pouvais me tromper, les portes de l'enfer auraient prévalu contre l'Eglise.

— Mais vous, simple chrétien, vous n'êtes qu'un homme, vous n'êtes pas l'Eglise.

— Mais vous, décoré du nom de pape, vous n'êtes qu'un homme, vous n'êtes pas l'Eglise.

— A moi, pape, le Saint-Esprit a été promis ; lisez ce passage : « Demandez le Saint-Esprit. »

— Je vous répons : A moi, chrétien, le Saint-Esprit a été promis ; lisez ce passage : « Demandez le Saint-Esprit. »

— Mais ce passage me concerne, moi, pape.

— Mais il me concerne aussi, moi chrétien.

— Je vous dis que je suis le successeur des Apôtres.

— Je suis aussi un des successeurs des Apôtres.

— Mais les promesses faites aux Apôtres concernent les prêtres, car les Apôtres étaient prêtres.

— Je vous répons que les promesses faites aux Apôtres concernent les chrétiens, car les Apôtres étaient chrétiens. Voici donc toute la question : Si la promesse du Saint-Esprit est faite aux prêtres *en particulier*, les prêtres seuls pourront comprendre la Bible ; mais si la promesse du Saint-Esprit est faite à *tous* les chrétiens, tous les chrétiens pourront comprendre la Bible. Lisons donc ces promesses. Saint Pierre dit à la foule juive dans les rues de

Jérusalem : « Vous recevrez le Saint-Esprit ; car la promesse en a été faite à vous, à vos enfants, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera. (Actes II, 38 et 39.) Dans ce passage, est-ce à ceux qui se feraient prêtres ou à ceux qui deviendraient chrétiens qu'est faite la promesse ?

— Mais si chacun peut dire qu'il a reçu le Saint-Esprit et interpréter la Bible à sa manière, qui donc aura le droit de juger ?

— Dieu.

— Mais sur la terre ?

— Personne.

— Mais alors, moi, pape, je ne pourrais plus condamner celui qui ne croit pas comme moi ?

— Eh bien ! vous ne les condamnerez pas.

— Mais alors, chacun se révoltera contre mon autorité ?

— Petit malheur !

— Comment, petit malheur ! Vous êtes un hérétique ; anathème contre vous ! anathème !

— Heureusement, Dieu révisera votre jugement.

Voilà le mot de l'énigme, voilà pourquoi le clergé romain tient si fort à interpréter lui-même et lui seul l'Écriture ; son grand désir, ce n'est pas de sauver les hommes, c'est de conserver son autorité ; ce n'est pas qu'on comprenne la Bible, c'est qu'on l'interprète en faveur de son autorité ; ce n'est pas de savoir si le Saint-Esprit est promis à tous, c'est d'en confisquer la promesse au profit de son autorité ; ce n'est donc pas la vérité qu'il veut, c'est son autorité. Aussi, je ne m'attends pas à ce qu'il approuve mes paroles ; mais j'espère que ces paroles seront lues par d'autres que par des hommes intéressés à les combattre ; j'espère qu'elles tomberont entre les mains de quelques hommes de bonne foi : c'est pour eux seuls que j'écris.

Maintenant faut-il réfuter, l'une après l'autre, les raisons

alléguées contre l'interprétation de la Bible par les simples fidèles? Il nous semble qu'après ce qui précède, cela est assez inutile; cependant, pour jeter plus de clarté dans l'esprit du lecteur, nous le ferons rapidement.

Première objection. Tout le monde ne peut pas comprendre la Bible écrite en hébreu et en grec. *Réponse.* On ne comprendra pas mieux l'explication des conciles écrite en latin et en grec. — Mais l'explication des conciles est traduite en français. — Comme la Bible. — Mais la traduction de la Bible peut être mauvaise. — Comme votre explication peut être mauvaise. — Mais le prêtre fait comprendre cette explication. — Comme le pasteur fait comprendre la Bible.

Deuxième objection. Saint Pierre, dans la deuxième épître, ch. III, v. 16, assure, en parlant des écrits de saint Paul, qu'il y a des *endroits* difficiles à entendre, etc. *Réponse.* saint Pierre ne dit pas cela; vous avez bien vu nos réfutations, mais n'importe, vous n'en tenez pas compte. On vous a dit qu'il y a dans le grec *en ois* et non *en ais*, et qu'ainsi il faut traduire, non que « dans les épîtres de saint Paul il » y a des endroits difficiles à comprendre, » mais que « dans » ses épîtres, saint Paul traite des sujets difficiles à com- » prendre. » Or, qu'il y ait en religion des sujets difficiles à comprendre, il n'y a là rien de bien étonnant.

Troisième objection. L'Écriture seule ne suffit pas. *Réponse.* Saint Jean, le disciple de Jésus, l'évangéliste, l'auteur de l'Apocalypse, saint Jean se charge de vous répondre, à vous qui voulez *ajouter* la tradition et vos explications à l'Écriture : « Je proteste à quiconque écoute les » paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y » ajoute quelque chose, Dieu fera venir sur lui les plaies » écrites dans ce livre (Apoc. XXII, 18). »

Quatrième objection. L'Écriture est obscure. *Réponse.* Cependant le Psalmiste l'appelle une lampe dans les sentiers (Psaume CXIX, 105).

Cinquième objection. L'eunuque de Candace, lisant Isaïe,

dît : Comment pourrai-je comprendre, si quelqu'un ne me l'explique? *Réponse.* Ce quelqu'un c'est Dieu, qui a promis son secours, son Saint-Esprit à tout homme qui le demande, comme c'est l'Esprit de Dieu qui conduisit Philippe pour expliquer la prophétie d'Isaïe à l'eunuque (Actes VIII).

Sixième objection. Tout homme peut donner les rêveries de son imagination pour autant de révélations divines. Comment lui fermera-t-on la bouche? *Réponse.* On ne la lui fermera pas, on lui laissera la liberté que tout le monde réclame en politique, en morale ou dans les sciences, de dire et de croire ce qu'il voudra; s'il se trompe, c'est son affaire. Dieu le jugera. Personne n'aura le *droit* de lui fermer la bouche. Tout le monde aura la *liberté* de l'instruire. S'il reçoit l'instruction, tant mieux; s'il la repousse, tant pis. Mais pour le contraindre, il n'y a pas de nécessité, pas d'utilité, si ce n'est pour ceux qui veulent faire peser le joug de l'autorité sur leurs semblables.

Septième objection. Alors il y aura autant d'Eglises qu'il y aura de chrétiens, et l'on ne saura plus à laquelle s'adresser pour connaître la vérité. *Réponse.* Vous oubliez toujours que nous refusons à toutes les Eglises le droit exclusif d'enseigner la vérité, que ce droit appartient à la Bible, que chacun peut consulter et comprendre. Ainsi, nous vous répondons que s'il y a sur la terre un représentant de Dieu, s'il y a un successeur de Jésus-Christ, s'il existe une autorité infallible, c'est la Bible, rien que la Bible, toujours la Bible. Je comprends que cette réponse déplaît à celui qui voudrait prendre la place de cette Bible et commander en son nom. J'en suis fâché pour lui.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Chapitre IX. — Où l'on prouve » que l'Eglise des protestants ne peut être la vraie Eglise, à » cause qu'elle ne peut fournir à ses sectateurs des moyens » de salut proportionnés à la charité de Jésus-Christ pour » les hommes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Pour comprendre ce qui va suivre, posons nettement la question.

L'homme, naturellement pécheur, ne peut se sauver lui-même de la condamnation éternelle, et le grand but de la révélation est donc de lui faire connaître les grâces qui sont en Jésus-Christ, telles que le pardon des péchés passés, ou la force de vivre saintement à l'avenir. Jésus-Christ offre lui-même ces grâces dans l'Évangile à quiconque croit en lui. Jusque là, catholiques et protestants sont d'accord; mais voici le point où ils se séparent.

L'Église réformée dit à tout homme : Allez à Christ, et recevez directement de lui les grâces offertes dans l'Évangile. — L'Église romaine, au contraire, se place entre tout homme et Christ, arrête au passage les grâces du Sauveur, s'en empare et se charge de les distribuer elle-même. Ces quelques mots suffisent pour montrer dans laquelle de ces deux Églises est la bonne foi et dans laquelle est l'ambition.

L'Église réformée dit : Demandez à Jésus-Christ lui-même pardon, grâce, sainteté, et il vous les donnera; ainsi, vous serez sauvé. — L'Église romaine dit : C'est moi qui suis dépositaire des pardons et des grâces, c'est donc moi seule qui peux les accorder.

D'après l'Église réformée, l'homme peut être sauvé par Jésus-Christ, que l'Église le veuille ou ne le veuille pas. — D'après l'Église catholique, l'homme ne peut être sauvé par Jésus-Christ que lorsque l'Église le veut.

L'Église réformée laisse à Jésus-Christ tous ses droits. — L'Église romaine s'en empare.

L'Église réformée laisse à l'homme toute sa liberté. — L'Église romaine la lui enlève.

L'Église réformée ne s'attribue aucune autorité. — L'Église romaine se constitue la seule autorité.

Ne pouvons-nous pas conclure : L'Église réformée se

conduit avec bonne foi, et l'Eglise romaine est guidée par l'ambition? Qui ne voit pas que celle-ci ne s'arroge cette distribution des grâces de Jésus-Christ, qu'afin de les donner à qui elle veut et les refuser à qui elle veut? Et qui ne voit pas que cette autorité devient ainsi pour elle un moyen de s'attacher ceux auxquels elle distribue ses grâces et un moyen d'effrayer ceux à qui elle les refuse? Qui ne voit pas que tout cela devient entre ses mains une source de richesses par les prix attachés, sous le nom de salaire, à chaque grâce particulière? Après ces préliminaires, nous pouvons poursuivre l'examen de notre catéchisme.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « L'Eglise romaine, mère tendre » et charitable, a en son pouvoir tous les secours spirituels » pour faire arriver ses enfants au bonheur spirituel. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Ce qui précède montre la source de sa tendresse et de sa charité.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Après le baptême, elle les affer- » mit dans la foi par le sacrement de la confirmation. Elle » les nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'E- » caristie. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée également baptise et donne la communion au corps et au sang de Jésus-Christ; la seule différence, c'est qu'elle n'exige point d'argent au baptême, point de cierge à la première communion, et qu'en accordant le baptême et la communion, elle n'a pas la prétention d'accorder elle-même des grâces, mais qu'elle en laisse le droit à Jésus-Christ.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « S'ils viennent à perdre la grâce » par un péché mortel, elle leur rend la vie de l'âme par » la pénitence sacramentale. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le sacrement de la pénitence n'est nullement institué dans le Nouveau Testament. Ici encore c'est à Jésus-Christ que l'Eglise réformée laisse le droit de pardonner.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Sont-ils malades? elle efface le

» le reste de leurs péchés ; leur donne des forces pour sup-
» porter et sanctifier leur infirmité et leur rend même la
» santé , si elle leur est utile au salut par le sacrement de
» l'extrême-onction. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Tous ces avantages sont accordés directement par Jésus-Christ à celui qui le prie. Il ne reste plus qu'à savoir s'il vaut mieux s'adresser, pour les obtenir, à Jésus-Christ lui-même, ou bien aux hommes ? Si ces hommes sont infallibles, Jésus-Christ l'est-il moins ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Elle sanctifie leur mariage par le
» sacrement qui leur donne la grâce de vivre saintement
» dans l'état du mariage et d'élever leurs enfants chrétien-
» nement. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Si c'est le sacrement du mariage qui confère ces grâces, il faut s'attendre à ce que tout époux catholique vivra dans la sainteté et que tout enfant catholique sera bien élevé. Or, je le demande, tous les catholiques mariés dans l'Eglise romaine sont-ils des Saints ? tous leurs enfants sont-ils de vrais chrétiens ? Non, direz-vous, mais une partie d'entr'eux — Donc ce n'est pas le sacrement qui les a rendus tels ; car s'il avait *par lui-même* cette efficacité, il produirait chez tous les mêmes fruits. Encore ici ce n'est pas le sacrement qui confère les grâces à qui le reçoit, car tous le reçoivent, c'est Jésus-Christ qui les accorde à ceux qui les lui demandent, et tous ne les lui demandent pas ; voilà pourquoi tous ne les reçoivent pas.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « On ne voit rien dans son culte
» que de saint : ses temples, ses ornements, la terre même
» destinée à la sépulture des morts, tout est sanctifié par
» ses prières. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le bon sens dit assez que la sainteté ne peut appartenir, dans ce sens, qu'aux hommes et non aux choses. Les pierres d'une Eglise ne sont pas plus saintes que celles d'une carrière, elles n'ont ni plus ni moins

de vertus chrétiennes. Mais si par **saint** vous entendez **consacré, dédié à Dieu** par la prière, les prières de l'Eglise réformée sont aussi bien entendues de Dieu que les vôtres; et alors, dans ce sens, puisque les protestants prient dans toutes ces occasions, ils peuvent dire que leurs temples, leurs ornements, leurs cimetières sont saints. Mais je vous avoue que l'Eglise réformée n'aurait jamais songé à présenter un tel argument en sa faveur. Juifs, mahométants, païens, ne prient-ils pas aussi, ne sanctifient-ils pas aussi temples, vêtements et cimetières? Sont-ils pour cela dans la vérité?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Elle, (l'Eglise), accompagne ses » morts jusqu'au tombeau et les soulage même dans l'autre » monde par les prières, le saint sacrifice de la messe et » les indulgences. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée aussi accom-
pagne ses morts. — Les prières après la mort ne servent à rien, puisqu'il n'y a point de purgatoire; les Apôtres, ni Jésus-Christ, ne l'ont pas même nommé; c'est une invention catholique pour autoriser les messes qui se paient argent comptant, en sorte que le riche est toujours certain de passer en paradis et qu'il ne doit rester en purgatoire que les pauvres. Quant aux indulgences, jadis elles se vendaient aussi à prix d'argent, aujourd'hui on les vend au prix d'une course à une église, d'un jeûne, etc. C'est toujours un moyen d'acquérir de l'influence et de l'autorité.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « L'Eglise protestante, au con-
» traire, semblable à ces femmes prostituées et dénaturées
» qui, après avoir mis des enfants au monde, les laissent
» mourir de faim, ou ne leur donnent que du poison, après
» avoir donné le baptême à ceux de sa secte, les abandon-
» ne, sans autre secours, le reste de leur vie, à la fougue
» de leurs passions et aux tentations du monde et du dé-
» mon. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. La comparaison est chaste et

charitable, mais passons. Jugez si l'Eglise réformée abandonne ses enfants : après le baptême vient une instruction religieuse qui dure quelquefois plusieurs années , ensuite la communion , ensuite des prédications toutes les semaines, ensuite des exhortations aux baptêmes, mariages, ensevelissements, et par-dessus tout la Bible, la Parole de Dieu, mise dans les mains de tous les fidèles. Ce guide ne vaut-il pas un confesseur? Et s'il faut des conseils aux fidèles, les portes des pasteurs leur sont-elles fermées?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de sacrement pour effacer » leurs péchés. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non , parce que la Bible dit que le Sang de Christ efface tous les péchés, et que les péchés sont effacés par le pardon de Christ; il est inutile d'y ajouter le pardon du prêtre, ou si cela est utile, ce n'est qu'au prêtre lui-même qui, ainsi, prend la place de Dieu.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de cérémonies pour élever les âmes à Dieu. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Est-ce pour élever son âme à Dieu qu'on va écouter la musique annoncée, en la mineur dans les journaux, et qu'on court à vos processions odorantes d'encens et semées de fleurs? Est-ce pour élever son âme à Dieu ou pour charmer son oreille et amuser ses yeux? Quand un protestant veut élever son âme à Dieu, il fait ce que dit Jésus-Christ, il entre dans son cabinet, il en ferme la porte, prie humblement et en secret et ne fait point comme ces hypocrites qui prient au coin des rues pour être vus et honorés des hommes.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de pratique de pénitence. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée ne conseille que la pratique des vertus chrétiennes, et vos pénitences ne sont propres qu'à dissimuler l'absence de vos vertus. Par elles, vous apaisez la conscience et l'endormez dans ses péchés.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point d'abstinence. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée exhorte à s'abstenir de tout ce qui a l'apparence du mal, et non pas des viandes que Dieu a créées, dit saint Paul, pour qu'on en use avec reconnaissance. Ce n'est donc pas les prêtres protestants que cet apôtre désigne quand il dit qu'il viendra des hypocrites qui défendront de se marier et de manger des viandes. (Voyez I. Tim. IV, 1-5.)

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de jeûnes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée a des jeûnes, mais ces jeûnes sont, non des moyens de gagner le Ciel, mais des moyens de se disposer à un exercice religieux. Ce jeûne est facultatif et non obligatoire; ce jeûne revient une fois par an et non à chaque instant, parce qu'encore une fois c'est à la pratique des vertus et non à de vaines austérités que s'attache l'Eglise réformée.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de recours aux prières des Saints. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non, mais recours aux prières de Jésus-Christ, qui valent bien celles de vos Saints qui, placés par vous en paradis, ont été peut-être envoyés par Dieu en enfer. Par exemple, que pensez-vous du recours aux prières des personnages dont les restes ont été découverts dans des tombeaux près de Rome, qui, d'abord pris pour des martyrs, ont été canonisés, et qui plus tard, mieux examinés, se sont trouvés les restes de païens ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de sacrifice. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non, point de sacrifices de prêtres, mais le grand sacrifice de Jésus-Christ qui, dit saint Paul, s'est offert *une seule fois*. (Héb. ix. 25, 26. x, 12.)

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « SECONDE PARTIE, chap. 1, où l'on » prouve que les catholiques sont exempts de toute idolâtrie. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On comprend qu'il s'agit ici de la présence réelle de Jésus-Christ dans le pain et le vin consacrés pour la sainte Cène. Pour prouver cette présence

réelle, les catholiques citent deux passages. Examinons le premier.

Jésus-Christ prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en leur disant : Prenez et mangez, ceci est mon Corps ; et prenant le calice, il rendit grâce et le leur donna en leur disant : Buvez-en tous, car ceci est mon Sang.

L'Eglise romaine affirme qu'il faut prendre ce passage à la lettre, et que le pain et le vin qu'offrit Jésus-Christ se changèrent réellement en chair et en sang.

L'Eglise réformée affirme, au contraire, que ces paroles signifient : ce pain représente mon corps, ce vin représente mon sang.

Des deux Eglises, laquelle a raison ? Supposons que ce soit l'Eglise de Rome, et qu'il faille prendre le passage à la lettre. Qu'on me permette maintenant de tirer quelques conséquences de ce principe d'interprétation littérale. Jésus dit ailleurs : Je suis le cep ; — ailleurs, Je suis la porte ; — ailleurs, Je suis le chemin ; — ailleurs, il est la pierre. Donc, il est aussi vrai que Jésus est un cep, une porte, un chemin, une pierre, qu'il est vrai qu'il soit un morceau de pain. Et les chrétiens qui adoraient un cep, s'agenouilleraient devant une porte, baiseraient le chemin, mangeraient une pierre, auraient tout aussi bien raison que ceux qui, en mangeant une hostie, prétendent manger le Corps de Jésus-Christ. Voilà une conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Secondement, si le morceau de pain que Jésus tenait à la main, il y a 18 siècles, était son Corps, ce n'est donc pas le morceau de pain que le prêtre vous présente aujourd'hui. Jésus-Christ n'a pas dit : le pain qu'on vous présentera dans 18 siècles à venir sera mon Corps ; mais il a dit, en présentant le morceau qu'il avait à la main : Ceci est mon Corps. — Mais, direz-vous, dire que le pain qu'il présentait était son Corps, cela signifie que le pain qui serait con-

sacré plus tard serait aussi son Corps. — Un moment, je n'admets pas votre mot : cela *signifie*. D'après votre principe, je prends tout à la lettre ; or, à la lettre, Jésus a dit : Ceci est mon Corps, et rien de plus, ni pour les prêtres à venir, ni pour le pain à venir. J'admets que le pain tenu entre ses doigts était son Corps, parce qu'il l'a dit, mais je n'admets pas que votre hostie soit son Corps, car il ne l'a pas dit. Voilà une autre conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Troisièmement, en présentant le calice, Jésus dit : Ceci est mon Sang. Donc, littéralement le calice lui-même est le Sang de Jésus-Christ. — Mais, direz-vous encore : Le calice, cela *signifie* le vin ? — Pas du tout, je traduis à la lettre d'après votre principe ; ainsi, ce n'est pas le *vin* mais le *calice* que vous devez avaler, car c'est le calice qui est le Sang de Jésus-Christ. Voilà encore une conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Quatrièmement, supposons un moment que le pain et le vin fussent le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Puisque c'est *son Corps et son Sang*, ce n'est donc pas son âme, ce n'est pas *lui Dieu*, ce n'est que son *humanité*. — Donc, en adorant l'hostie, vous n'adorez pas Jésus-Christ Dieu, vous adorez Jésus-Christ homme, et même moins que cela, vous adorez son Corps matériel..... Vous êtes idolâtres. Voilà la conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Examinons votre second passage. Jésus a dit : « Je suis le pain de vie ; le pain que je donnerai, c'est ma Chair, et ma chair est véritablement une viande. »

Attachons-nous encore à la lettre ; donc le Corps de Jésus est du pain et en même temps il est une viande. Ainsi le corps de Jésus est deux choses différentes. Je traduis littéralement. Si vous me dites que le Corps de Jésus est une viande, je vous réponds : ce n'est donc pas votre hostie. Si vous me dites : Jésus est le pain de vie, je vous réponds : il n'est donc pas une viande ; un enfant de quatre ans com-

prendrait cela, et il comprendrait aussi que le moyen de faire disparaître toutes ces absurdités et toutes ces contradictions, c'est de dire : de même que le pain et la viande nourrissent nos corps, de même le Corps de Jésus sacrifié pour nos péchés sauve nos âmes. — Et pour dernière preuve que ces paroles de Jésus ne doivent pas être prises à la lettre, mais qu'il faut seulement en saisir l'esprit, il suffit de citer l'explication qu'il en donne lui-même dans ce même passage à ses auditeurs qui tombent dans la même erreur ; la voici : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » (Jean, VI, 63.)

Après ces paroles de Jésus, je n'ai plus rien à dire.

Je conclus : Le pain et le vin de la Cène ne sont pas Jésus-Christ ; les adorer c'est être coupable d'idolâtrie.

Le pain et le vin sont une commémoration de son Corps rompu pour nous, de son Sang répandu pour la rémission de nos péchés. Aussi, Jésus a dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Communier en mémoire de Jésus-Christ, c'est donc un moyen de mettre sous nos yeux, par des images sensibles, le grand bienfait de la rédemption de nos âmes opérée par lui il y a dix-huit siècles, et ainsi d'exciter en nous, pour lui, la reconnaissance et l'amour. Cette manière de voir la chose n'est pas moins respectueuse pour la Parole de Dieu, et elle est un peu plus raisonnable.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Les catholiques, en adorant les » croix et les images ne sont-ils pas idolâtres ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Nous ne suivons pas l'auteur dans tous ses raisonnements. Pour nous, l'autorité de la Bible seule est valable. C'est donc à examiner les passages de la Bible, cités en faveur du culte des images et des prières adressées aux Saints, que nous consacrerons quelques instants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Dieu lui-même, dit l'Écriture, » autorise par des miracles le culte des images et des re-

» liques. Le peuple de Dieu dans le désert est tourmenté
» par des serpents ardents qui donnent la mort. Dieu or-
» donne à Moïse d'élever un serpent d'airain, et en regar-
» dant ce serpent tous ceux qui avaient été mordus par les
» serpents ardents étaient guéris. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Nous ne comprenons pas bien comment ce fait autorise le culte des images. Il nous semblait que, puisque ce n'était pas le serpent d'airain, mais Dieu lui-même qui faisait ces guérisons miraculeuses, c'était à Dieu et non à l'image du serpent que le culte était dû. Mais d'après le catéchisme, il paraît que non, et que c'est le serpent d'airain qui doit recevoir l'hommage. Voyons donc qui se trompe ; que la Bible elle-même prononce. On lit au chap. XVIII du second livre des Rois : « La troisième année d'Hosée, Ezéchias commença à régner. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel. Il brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que jusqu'à ce jour-là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements. »

Que vous en semble : Ezéchias qui fit, nous dit la Bible, ce qui est droit devant l'Eternel, autorisa-t-il le culte rendu au serpent d'airain ? Pourquoi le catéchisme n'a-t-il donc pas cité ce fait ? Il me paraît qu'il tranche assez bien la difficulté. Que le lecteur en juge, et qu'ensuite il rende un culte aux images !

Voyons maintenant un passage de la Bible qui autorise, dit-on, les prières adressées aux Saints du Paradis.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Dans le livre de Job, ch. 42, Dieu lui-même n'approuve-t-il pas de la manière la plus expresse qu'on s'adresse aux Saints pour obtenir le secours de leurs prières ? Irrité contre les amis de Job, que leur dit-il ? Allez à mon serviteur Job... il priera pour vous et j'exaucerai sa prière. »

Et notre auteur ajoute : « Si ce n'est pas une idolâtrie de prier les Saints qui sont dans le ciel, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Vous croyez sans doute, cher

lecteur, d'après ce qui précède, que ce Job qu'il fallait prier était un Saint déjà dans le ciel, et qui pouvait cependant entendre les prières faites sur la terre par ses amis? Pas du tout, Job était alors non un Saint, mais un pécheur que Dieu censure; il n'était pas dans le ciel, il était sur la terre. En sorte que pour vous prouver qu'il faut prier les Saints du Paradis, on vous donne des exemples tirés des hommes qui sont dans ce monde!... Est-ce de la bonne foi? Oui, les amis de Job pouvaient lui demander de prier pour eux, car Job sur la terre, à côté d'eux, les entendait, et de même dans l'Eglise réformée tous les fidèles prient Dieu les uns pour les autres. Mais non, les amis de Job n'auraient pas pu aller à lui pour lui demander de prier, si Job avait été dans le ciel. Tout en un mot : Dieu veut que nous ayons recours aux prières des vivants et non aux prières des morts, et l'on nous cite ici la prière adressée à un homme vivant pour autoriser la prière à des hommes déjà morts. Le choix de cet argument prouve qu'on n'en avait pas de meilleur, et le présenter, c'est s'avouer vaincu, c'est reconnaître que pas un passage de la Bible n'autorise les prières aux Saints du Paradis. Non-seulement la Bible ne les autorise pas, mais elle les condamne, et en voici la preuve. Elle dit : « Il n'y a qu'un seul intercesseur entre » Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ (1 Tim. II, 5). » Est-ce clair? Réfutez, si vous le pouvez.

Enfin, pour montrer que la raison est du côté de l'Eglise catholique, notre auteur cite pour autorité... qui? L'Eglise catholique elle-même! Il est commode de se faire juge et partie; on est assuré de n'avoir jamais tort. Ainsi, il cite le concile de Constance (concile catholique); il cite les Pères de l'Eglise (Pères catholiques); il cite l'histoire ecclésiastique (histoire écrite par des catholiques); il cite les vies des Saints (Saints décrétés tels par l'Eglise catholique); les pèlerinages (pèlerinages catholiques); les établissements religieux (toujours catholiques); et enfin il termine par cet

ingénieux appel adressé aux protestants : « Avez-vous lu » les vies des Saints ? Si vous les avez lues, en avez-vous » trouvé beaucoup qui soient morts protestants ? » — Singulière question, en vérité ! Qui a fait ces Saints ? — L'Eglise catholique. — Est-il donc bien étonnant que parmi eux, elle n'ait pas placé des protestants ? L'Eglise réformée ne pourrait-elle pas canoniser Luther, Calvin, Théodore de Bèze, Zwingli, Ecolompade et tant d'autres réformateurs, et ensuite venir vous dire : Avez-vous lu les vies de nos Saints ? en avez-vous trouvé beaucoup qui soient morts catholiques ? Que répondriez-vous ? Et nous, qu'aurions-nous prouvé ? Rien. Donc, en faisant vous-mêmes le raisonnement que nous ne faisons pas, vous ne prouvez donc rien..., sinon que vous manquez de preuve.

En général, voici la manière de procéder de l'Eglise romaine : elle invente un dogme, une pratique nécessaires pour faire mieux marcher le rouage de son organisation, et quand elle a décrété cette vérité de son invention, elle va chercher dans la Bible quelques lambeaux de passages pour l'appuyer. Aussi, est-on quelquefois bien étonné de voir venir telle ou telle parole de la Bible en confirmation de tel dogme sans rapport avec elle. S'agit-il d'autoriser les prières aux Saints, par exemple, à saint Joseph, époux de la vierge Marie ? on va chercher dans l'Ancien Testament des paroles d'un païen, de Pharaon qui envoie les Egyptiens pour avoir du blé à Joseph, patriarche, fils de Jacob ! S'agit-il du culte de Marie, et veut-on lui adresser des litanies qui paraissent appuyés par la Bible ? on va chercher dans l'Ancien Testament, au Cantique des Cantiques, des passages qui se rapportent, non à la Vierge, mais à l'Eglise, et ainsi de suite. Si l'on vous avait montré les passages de la Bible, avant de vous dire à l'appui de quel dogme on les cite, vous ne l'auriez jamais deviné. En voulez-vous la preuve ? Notre catéchisme nous la fournit. Je vais vous rapporter deux passages du Nouveau Testament qui s'y trou-

vent cités, et je vous défie de deviner, après les avoir lus, à l'appui de quel dogme. Faisons cette épreuve. Voici les deux passages :

« Si quelqu'un profère des paroles contre le Saint Esprit, » il n'y aura pas de pardon pour lui, ni en ce siècle ni en » l'autre (Matth. XII). »

« Rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux » (Apoc. XXII). »

Eh bien ! lecteur, pourriez-vous me dire ce que prouvent ces deux passages ? — Qu'il y a un Saint Esprit peut-être, me direz-vous ? — Pas du tout. — Qu'il faut être sanctifié par Jésus-Christ pour entrer dans le ciel ? — Pas davantage. — Qu'est-ce que cela prouve donc ? — Cela prouve, nous dit le catéchisme, qu'il y a un purgatoire ; l'auriez-vous deviné ?

A cela on ajoute un passage des Machabées, et l'on dit que ce livre a été retranché du canon par les protestants, parce qu'il prouvait l'utilité des prières pour les morts. Je ne fais pas ici un travail de critique, je me contente donc de prouver que les protestants n'ont pas fait ce retranchement pour un tel motif, en citant un passage de Bergier, auteur très catholique : « Il y en a cependant, dit-il, quel- » ques-uns (livres de l'Ancien Testament catholique) que » les Juifs n'ont pas reconnus pour sacrés et canoniques, » et que les chrétiens des premiers siècles ne paraissent pas » avoir reçus non plus comme canoniques. Tels sont les » deux livres de Machabées. » Si ce sont les Juifs et les chrétiens des premiers siècles, ce ne sont donc pas les protestants qui ont rejeté les Machabées.

Ensuite viennent l'autorité de la tradition, l'autorité des Pères, l'autorité des raisonnements du catéchisme. Mais nous avons déjà dit que nous, protestants, tenions tout cela pour peu de chose et que nous ne voulons, en matière foi, d'autre autorité que celle de la Bible. Terminons donc par l'examen d'un dernier passage de la 1^{re} épître de Paul aux Corinthiens, chapitre III.

« Car quand l'un dit : Pour moi, je suis de Paul ; et l'autre : Pour moi, je suis d'Apollos ; n'êtes-vous pas charnels ? Qui est donc Paul, et qui est Apollos sinon des ministres par lesquels vous avez cru, selon que le Seigneur a donné à chacun ? J'ai planté ; Apollos a arrosé : mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Or, ni celui qui plante, ni celui qui arrose, ne sont rien ; mais Dieu, qui donne l'accroissement. Et tant celui qui plante, que celui qui arrose, ne sont qu'une même chose ; mais chacun recevra sa récompense selon son travail. Car nous sommes ouvriers avec Dieu ; et vous êtes le labourage de Dieu, et l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre édifice dessus ; mais que chacun examine comment il édifie dessus. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ. Que si quelqu'un édifie sur ce fondement, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle sera manifestée par le feu ; et le feu éprouvera quelle sera l'œuvre de chacun. Si l'œuvre de quelqu'un qui aura édifié dessus demeure, il en recevra la récompense. Si l'œuvre de quelqu'un brûle, il en fera la perte ; mais pour lui, il sera sauvé ; toutefois comme par le feu. »

Résumons ce passage de la Bible : ceux qui annoncent l'Évangile peuvent le faire de différentes manières, l'important est qu'ils prêchent Christ comme le fondement du salut. A cette doctrine fondamentale, chacun en ajoute de secondaires plus ou moins pures, plus ou moins fausses ; tous cependant, s'ils conservent Christ comme fondement, seront sauvés ; mais ceux qui y auront mêlé l'erreur ne le seront qu'avec peine et comme un homme qui échappe à un incendie à travers les flammes. — Que l'on relise le passage cité et notre résumé, et qu'on juge s'il n'y a pas conformité.

Mais l'Eglise romaine, qui avait besoin d'un purgatoire pour y placer des âmes à sauver, par des messes payées, l'Eglise romaine s'est accrochée au mot de feu employé là par comparaison ; et sur ce mot elle a construit son purgatoire.

Jusqu'ici nous n'avons fait que réfuter la doctrine du purgatoire, sans citer des déclarations de la Bible en notre faveur, et l'on comprend pourquoi : comment trouver dans la Bible, écrite avant l'invention du purgatoire, des paroles qui le combattent ? Mais s'il est impossible de citer un passage qui dise : *Il n'y a pas de purgatoire*, on peut cependant en citer d'autres indirects, tout aussi concluants. Nous nous bornerons à un qui est décisif. Jésus, après avoir décrit le jugement dernier, ajoute : Ceux-ci iront aux peines éternelles, mais les justes s'en iront à la vie éternelle. — Voilà donc le genre humain jugé par Jésus-Christ, divisé en deux classes, placées dans le ciel ou en enfer ; mais pas un mot du purgatoire, pas un mot d'une troisième place !

Encore une réflexion. S'il y a un purgatoire, ce doit être sans doute pour un homme qui, pendant sa vie entière, aura volé et assassiné, et qui ne sera converti qu'à son lit de mort ; car un tel homme, sauvé par la grâce de Dieu, mérite au moins un petit séjour dans les flammes pour le purifier. N'est-ce pas là l'idée catholique ? Je le crois. Eh bien ! il paraît que Jésus n'était pas catholique, car il en juge autrement ; et à un brigand, suspendu à côté de lui pour des crimes, mais qui, seulement en mourant, fait une prière fervente et pleine de foi, à ce brigand converti à sa dernière heure Jésus dit : « Aujourd'hui même tu seras dans » le paradis. » — Qui mettez-vous donc en purgatoire ? Il ne vous reste qu'à y placer les pécheurs inconvertis et incrédules. Voyez si vous l'osez !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE III. Où l'on prouve que » l'Eglise catholique n'est point dans l'erreur en donnant » la communion aux laïques sous une seule espèce. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Encore six ou sept pages sans une seule parole puisée dans la Bible; nous nous abstenons donc d'y répondre. Seulement nous prions le lecteur de comparer le titre de chapitre du catéchisme avec ces quelques mots de Jésus-Christ.

Ayant pris la coupe et rendu grâce, il la leur donna, disant: « Buvez-en tous. » (Matth. XXVI, 27.)

Je vous demande quel tour de force il faut faire pour prouver que *buvez-en tous* veut dire que *personne n'en boive*, excepté le prêtre. Cependant, ce tour de force, l'Eglise romaine l'a fait. Je ne m'étonne plus après cela qu'on y interdise la lecture de la Bible aux fidèles!

CATÉCHISME GATHOLIQUE. « CHAPITRE IV. D. N'est-ce pas anéanti les mérites de Jésus-Christ que de dire, comme font les catholiques, que les bonnes œuvres sont méritoires?

» R. Non... Ce n'est qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que nous satisfaisons. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Bien; nous prenons acte de cet aveu. Le bien que l'homme fait n'étant accompli que par la force et la grâce de Jésus-Christ, ce bien est véritablement un mérite, non de l'homme, mais de Jésus-Christ.

Mais alors pourquoi dire que *nos* œuvres sont méritoires? Ne serait-il pas plus exact de dire que ce sont les œuvres de Christ et non les nôtres?

CONFIDENCE. Sans doute; mais alors l'orgueil de l'homme ne serait pas caressé, étant contraint de reconnaître que ce qu'il y a de bon en lui ne vient pas de lui. Il est bien plus doux pour la nature de notre cœur corrompu de s'attribuer quelque chose dans son salut, et pour plaire à ce cœur naturel et non régénéré, laissons-lui croire qu'il a des mérites, des vertus; nous le gagnerons à notre cause et le soumettrons à notre autorité. Quant aux protestants, s'ils viennent, la Bible à la main, nous dire qu'il n'y a pas « un seul homme qui fasse le bien, et que hors de Jésus on ne peut rien faire, » nous leur répondrons que les mérites

de l'homme, cela veut dire les mérites de Jésus-Christ ; et s'ils ne sont pas contents de cette réponse, nous aurons toujours l'air d'avoir répondu ; l'important ce n'est pas d'avoir raison, c'est de parler le dernier.

Mais si nous ne *satisfaisons* qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, notre satisfaction ne peut sauver que nous-mêmes, car qui *satisfait*, *doit* ; sa satisfaction présentée, sa dette est acquittée et rien de plus. Si ensuite Jésus-Christ nous accorde la force d'avancer dans la sainteté, c'est que sans doute cette force nous était nécessaire pour y parvenir, et nous n'avons jamais, que je sache, vu d'homme aller au delà de la sainteté parfaite nécessaire pour entrer dans le ciel ; donc, toutes les grâces, tous les pardons, toutes les forces qu'un chrétien peut obtenir lui sont nécessaires à lui-même.

Mais alors comment dire qu'il y a des saints qui ont fait des œuvres de surérogation, c'est-à-dire des œuvres de *trop* pour leur salut ? S'ils n'en avaient pas besoin pour eux, pourquoi Jésus les leur aurait-il accordées ?

Confidence. Sans doute ; mais si vous raisonnez ainsi, vous faites disparaître les œuvres de surérogation dont l'Eglise romaine dispose à son gré. L'Eglise s'est déjà emparée du trésor des mérites de Jésus-Christ, de ceux de sa Vierge ; laissez-lui y verser encore ceux de tous les Saints. Sans cela où puiserait-elle les grâces qu'elle veut vendre à prix d'argent ? Ne comprenez-vous pas que plus le trésor dont elle dispose est grand, plus la confiance du peuple est grande, et mieux ce peuple est disposé à payer une messe ? Ne comprenez-vous pas que puisqu'il y a en purgatoire beaucoup plus d'âmes qu'il n'y a de Saints en paradis, il faut bien tous les mérites de ceux-ci pour effacer les péchés de ceux-là ? Et si ce peuple allait faire la réflexion que depuis qu'on puise dans ce trésor de quelques mille Saints pour sauver des millions de pécheurs, ce trésor pourrait bien être épuisé depuis longtemps, ne

comprenez-vous pas que tout serait perdu ? Laissez-leur donc croire ce que criait Tetzcl , sur les places publiques en présentant sa tire-lire, au nom du pape, à la foule allemande : « Dès l'instant où votre argent sonne dans le fond » de ma boîte, l'âme de votre père s'envole du purgatoire » en paradis. » Laissez-les donc écouter les sermons de ce prédicateur qui , il y a quelque temps à Paris , criait à plein gosier , que de toutes les bonnes œuvres la meilleure était de faire dire des messes pour les morts ! Et si les protestants viennent nous dire , la Bible à la main , que c'est « le Sang de Christ qui purifie de tout péché ; que son » nom seul a été donné aux hommes pour être sauvés ; » qu'il est le seul intercesseur entre Dieu et les hommes, » nous leur répondrons que les mérites des Saints, cela veut dire les mérites de Jésus-Christ ; et s'ils ne sont pas contents , nous leur répéterons dix, vingt, cent fois la même chose , jusqu'à ce qu'ils se lassent de répondre. Comprenez-vous ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE V, où l'on prouve que le » pape n'est pas l'antéchrist. »

« Si Jésus-Christ a permis qu'il y eût quelques papes » peu édifiants » (l'expression est douce pour des hommes adultères , incestueux , empoisonneurs) « dans leur conduite , c'est pour nous prouver que la mauvaise vie du » pasteur n'est pas capable de détruire l'Eglise... Ainsi » Luther et Calvin voulant établir une nouvelle Eglise , » auraient dû en prouver la divinité par leurs vertus, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Réduisons tout cela à sa plus simple expression : Si les papes sont criminels, cela ne prouve rien contre leur infailibilité. Mais si les réformateurs sont vicieux, leur religion est fausse. Voilà de la logique ! Et savez-vous pourquoi cela ? Parce que, dit-on, Luther et Calvin ont voulu établir une nouvelle religion et que les papes ne faisaient qu'en continuer une déjà établie. Autant de faussetés que de paroles. Non, Luther et Calvin

n'ont pas voulu établir une nouvelle religion, ils ont voulu rétablir l'ancienne, la vraie religion de Jésus-Christ, dénaturée par l'Eglise romaine ; et pour preuve de leur bonne foi, ils ont remis dans la main de tous les peuples la Bible, la Parole de Jésus-Christ lui-même, tandis que le pape, encore de nos jours, défend à la Bible l'entrée de ses Etats, et publie sa propre parole à la place de la Parole de Dieu. — Non, il n'est pas vrai que les crimes des papes laissent intacte l'autorité de l'Eglise romaine, car cette autorité repose sur l'infaillibilité d'un homme vicieux et criminel, et il est absurde de dire qu'un Alexandre VI, père, époux et beau-père d'une même femme ; Jean XXIII, empoisonneur ; Jean X, créé pontife par une courtisane ; Calixte III, ayant pour concubines la mère et la fille ; Innocent X, vendant des emplois pour acheter la faveur d'une femme ; il est absurde de dire que de tels hommes soient infaillibles en sortant de la chambre d'une prostituée, en déposant la coupe de poison et montant, une heure après, sur un trône pour présider un concile. Non, il n'est pas vrai que les vices des réformateurs protestants attaquent la vérité de la religion réformée, car ces réformateurs ne se sont pas dits infaillibles, ce n'est pas sur leur parole que repose la foi de cette Eglise, c'est sur la Parole de Dieu ; ce n'est pas à l'infaillibilité de Luther et de Calvin que nous croyons, c'est à l'infaillibilité de Jésus-Christ. Nos réformateurs auraient donc été (ce qui n'est pas) aussi coupables que les papes, que notre foi resterait intacte et pure, car elle se base uniquement sur la Bible, et si l'on nous prouvait que Luther et Calvin n'étaient que des méchants, nous les plaindrions et n'en resterions pas moins dans une Eglise qui a pour guide un Dieu et non un homme, la Bible et non les fausses décrets, Jésus-Christ et non le pape.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VI, où l'on prouve que
» le clergé catholique ne vend pas les choses saintes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Notre catéchisme voudrait prou-

ver (chose assez difficile) que les prêtres ne reçoivent pas de l'argent ; mais comme chacun le donne , chacun est sûr qu'ils le reçoivent. Pour se tirer d'affaire, le catéchisme imagine de dire que l'argent donné aux prêtres n'est pas pour les prêtres, mais pour les pauvres. (Voyez pages 112 et 114.)

Si le produit des indulgences, perçu par Léon X, a été consacré au soulagement des pauvres , pourquoi l'Italie était-elle alors, comme de nos jours , couverte de mendiants , et avec quel argent a-t-on construit l'église de Saint-Pierre ? Si les traitements des évêques sont consacrés aux pauvres , avec quel argent achètent-ils donc des équipages ? Si le casuel de 10, 20, 30,000 fr. de vos curés de grande ville est distribué aux indigents, pourquoi nos ministres protestants ont-ils chaque jour à leur porte des nécessiteux catholiques auxquels le curé a refusé un secours ? Si l'argent versé à l'église est distribué aux pauvres, où puise-t-on donc les fonds pour l'achat et l'entretien de ces milliers d'ornements d'or, d'argent, de peinture, de musique, de chant, qui décorent les églises catholiques ? Si tout cet argent est destiné à soulager la misère, pourquoi ne peut-il pas passer directement de la main du fidèle à celle du pauvre, sans être obligé d'aller faire un détour par la poche du prêtre ? Si cet argent est pour le pauvre, pourquoi un riche curé fait-il payer trente sous au dernier mendiant qui veut faire dire *une messe pour l'âme de son père* ? Puisque vos ecclésiastiques à gros casuel en donnent le profit aux pauvres, pourquoi n'en versent-ils pas directement le produit dans les caisses des fabriques ? Si le clergé romain a toujours versé l'argent, qu'il tire du peuple, dans la maison de l'indigent, de quel argent ce clergé a-t-il donc fait construire ce qu'il réclame, dans le catéchisme, comme une propriété dont il a été injustement dépouillé, « les ca-
» sernes, les préfectures, les palais de justice de plusieurs
» villes, les terres, les domaines d'un grand nombre d'é-
» glises et de monastères ? »

Aussi, notre auteur sentant bien, ce qu'il n'avoue pas, l'impossibilité de se justifier, a recours à la récrimination, et accuse d'avarice le clergé de l'Eglise protestante. Il nous apprend, par exemple, qu'il est en Angleterre des évêques qui ont 100,000 fr., 600,000 fr., un million de revenus. Nous lui demanderons depuis quelle époque existent ces énormes traitements. Ont-ils été établis par Luther, Calvin, enfin par l'Eglise protestante elle-même? Non! ces revenus exorbitants ont été extorqués au peuple, en Angleterre, par l'Eglise catholique elle-même, avant l'époque de la réformation; c'est donc sur cette Eglise que retombe cette accusation. Au reste, nous ne prétendons pas, nous protestants français, justifier tout ce qui se passe dans l'Eglise anglicane. De tous les points de l'Angleterre elle-même s'élèvent à cet égard des réclamations; des abus ont déjà disparu; on travaille à en effacer d'autres, et je ne sache pas que l'Eglise romaine soit en aussi bon chemin: au contraire, je sais qu'on a trouvé bon, il y a peu de temps, d'augmenter largement les revenus de quelques évêques et archevêques français. De deux choses l'une: l'auteur du catéchisme blâme ou approuve ces gros revenus chez le clergé anglican; s'il les approuve, il ne peut pas en faire un argument contre l'Eglise protestante; s'il les blâme comme nous, il doit les blâmer aussi chez le clergé catholique et faire une pétition aux chambres pour réduire les 40,000 fr. votés par le budget à Monseigneur de Paris, aux 3,000 fr. votés au président du Consistoire protestant de la même ville; les 15,000 fr. des archevêques de Bordeaux, Lyon et Marseille, aux 2,000 fr. des pasteurs protestants dans les mêmes cités. — Il doit demander la suppression du casuel des curés, pour réduire leur traitement aux 1,500 fr. qu'y reçoivent nos ministres protestants; il doit adresser une exhortation à l'économie à ces conseils généraux de département qui, pour ne pas laisser mourir de faim leurs évêques, ajoutent encore 10,000 fr. aux 15,000 fr. de l'Etat.

— Notre auteur aura d'autant plus de mérite qu'il est lui-même évêque; l'exemple partant de haut, il sera sans doute suivi par la masse du petit clergé. Mais je crains bien que cet exemple ne soit ni donné, ni suivi.

Je clos cette discussion par des chiffres qui parleront plus clairement que tous les raisonnements possibles. A en croire notre auteur, le clergé protestant serait mieux rétribué par l'Etat que le clergé catholique. Qu'on en juge, non par un cas isolé, mais par l'ensemble. Le budget catholique est de 37 millions, le budget protestant de 1 million. Or, il y a en France, sur trente millions d'habitants, deux millions de protestants, c'est-à-dire que l'Eglise protestante reçoit, à proportion du nombre de ses membres, entre deux et trois fois moins que l'Eglise catholique, sans compter les allocations départementales, sans compter le casuel. Et cependant qui se plaint? qui exprime le regret d'avoir été dépouillé injustement des casernes, des préfectures, des palais de justice, des terres, des domaines?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Un traitement de 6 à 8,000 fr., » pris sur les fonds des sociétés bibliques, qui disposent de » 30 millions par an, est assuré au ministre protestant qui » se consacre aux missions. Toutes ces pitoyables missions » de comptoir, dont l'or est l'unique moteur, ne prouvent » jamais autre chose que l'incurable apathie des sociétés protestantes que l'intérêt seul remue. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voilà de tristes paroles, et l'on sent que l'auteur avait besoin d'une tirade pour terminer son chapitre. Cependant, comme elles renferment autant de calomnies que d'assertions, nous prendrons la peine de les relever.

Il n'est pas vrai que les missionnaires protestants reçoivent un traitement de 6 ou 8,000 francs. La règle générale est de les payer selon les besoins de leurs missions. Comme ils construisent au milieu des sauvages des églises,

des écoles, leurs fonds leur sont fournis dans ce but et non mis dans leur poche comme l'argent d'une messe.

Il n'est pas vrai que ces fonds soient pris dans les caisses des sociétés bibliques. Celles-ci emploient toutes leurs ressources à faire vendre ou donner la Bible sur tous les points du globe, et j'ai la conviction qu'il n'est pas un des lecteurs de ces feuilles qui ne sache bien que c'est par les sociétés bibliques que la Bible est vendue en France à prix réduit et même donnée aux indigents; cela est si vrai que le clergé catholique lui-même se plaint de cette diffusion de lumières au milieu du peuple, et qu'il s'efforce, par ses défenses de lire ce livre divin, de mettre la lumière sous le boisseau et de poser l'éteignoir sur la vérité.

Il n'est pas vrai que les missions protestantes soient de pitoyables missions; elles comptent aujourd'hui plus de 4,200 missionnaires, c'est-à-dire six fois plus que l'Eglise catholique qui est cependant trois fois plus nombreuse.

Il n'est pas vrai que nos sociétés protestantes soient remuées par l'intérêt. Toutes les fonctions des membres de leurs comités et de leurs correspondants sont gratuites; des comptes publics sont rendus chaque année, et je ne sache pas qu'une seule accusation d'infidélité soit jamais sortie de la bouche de ceux qui donnent. Il faut que ce soit notre auteur, qui ne donne rien, qui vienne se plaindre.

Notre auteur a dit une seule vérité, c'est que nos sociétés bibliques, etc., disposent de 30 millions par an. Cela prouve qu'il y a beaucoup de charité chez les protestants qui font des dons aussi abondants, uniquement pour la conversion des païens et des catholiques superstitieux ou des incrédules. Si donc le clergé romain continue à maudire ces sociétés protestantes, elles n'en continueront pas moins à suivre le précepte de leur maître : « Faites du bien à ceux » qui vous persécutent; priez pour ceux qui vous maudis-

» sent; » et toujours elles leur enverront des Bibles en leur disant : C'est la parole de Dieu.

CATÉCHISME CATHOLIQUE, « CHAPITRE VII. Où l'on prouve que » l'Eglise catholique ne fait aucun tort à sa religion en ad- » mettant l'autorité de la tradition et ne permettant pas à » tout le monde la lecture des Saintes-Ecritures, ni en fai- » sant ses offices publics en langue latine. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici le passage de saint Paul cité en faveur des traditions : « Demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par nos lettres. » A cela notre auteur ajoute : On voit par là que l'Apôtre veut qu'on retienne également ce qu'il a enseigné, soit par écrit, soit de vive voix.

Oui, il est vrai, chacun doit retenir ce que l'Apôtre lui a dit par écrit ou de vive voix. Ainsi, les Thessaloniens devaient suivre ce conseil pour les lettres qu'ils avaient reçues et pour les paroles qu'ils avaient entendues. Nous, de même, au dix-neuvième siècle, nous devons retenir ce que l'Apôtre nous a dit par écrit ou de vive voix. Or, nous avons ses lettres et nous retenons ce qu'il a écrit; mais nous n'avons pas entendu un seul mot de sa bouche, donc nous ne pouvons pas retenir ce qu'il ne nous a pas dit de vive voix. N'est-il pas évident que c'est abuser de la simplicité du lecteur que de vouloir nous confondre avec les Thessaloniens? et qu'il y a entre eux et nous, au sujet des traditions laissées par saint Paul, la différence du tout au tout, puisque *eux* ont entendu la voix de saint Paul et que *nous* ne l'avons pas entendue? — Mais, dit l'Eglise catholique, les Thessaloniens les ont répétées à leurs enfants, ceux-ci à leurs descendants, et ainsi ces paroles nous sont parvenues : donc nous devons suivre ces traditions comme nous acceptons l'Ecriture elle-même. — Voilà précisément la conclusion que nous ne pouvons pas admettre. Les épîtres de saint Paul, écrites en toutes lettres, confiées au parchemin et simplement copiées, ont pu nous parvenir sans

altération ; mais quant aux paroles passant par la bouche des hommes de plusieurs générations , comment puis-je croire qu'elles n'ont pas été altérées ? Altérées par la faiblesse de la mémoire ; et si chacun y a changé un mot, qu'ont-elles dû bientôt devenir ? Altérées par l'infidélité de leurs dépositaires ; et si ces traditions sont précisément les seuls appuis des intérêts de l'Eglise catholique , comment croire que cette Eglise n'aura pas eu la tentation de les façonner sur ses besoins ? Quoi de plus facile et de plus commode, quand on ne trouve rien dans la Parole de Dieu en faveur du dogme qu'on veut établir, que de dire : *On dit* que tel père de l'Eglise *a dit* qu'un autre père *avait dit* que les Thessaloniens *avaient dit* que saint Paul *avait dit* que... Comment, au milieu de *dit* et *redit* si nombreux et si intéressés, voulez-vous que j'accorde la moindre confiance à ces paroles ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. L'Eglise catholique ne prive-t-elle pas les fidèles d'un grand secours en leur défendant la lecture de l'Ecriture-Sainte ?

» R. L'Eglise n'a jamais interdit aux laïques la lecture des Saintes-Ecritures ; elle a voulu seulement qu'ils fussent munis de quelque attestation de leur piété et de leur *docilité!!* »

COMMENTAIRE PROTESTANT. « De leur docilité, » c'est-à-dire qu'on vous permet de lire l'Ecriture-Sainte pouvu que toutes les fois que ce livre se taira sur les dogmes catholiques, vous soyez *dociles* et vous croyiez vos prêtres. Lisez la Bible, à condition que si elle contredit formellement l'Eglise romaine , vous soyez *dociles* et que vous fermiez les yeux. Enfin, lisez la Bible si vous voulez ; mais soyez dociles à l'Eglise. J'avoue, qu'à cette condition, l'Eglise romaine n'a pas grand' chose à craindre ; mais alors, je le demande, que signifie cette liberté de lire la Bible ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D'ailleurs, aujourd'hui les principaux pasteurs permettent la lecture des Saintes-Ecritures

» à tout le monde, pourvu qu'on les lise dans des traductions qui ne soient pas vicieuses. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il paraît que le pape n'est pas un des principaux pasteurs, car il ne permet pas à une Bible de franchir la limite de ses Etats. Il paraît que le clergé des royaumes de Naples, de Sardaigne, etc., ne fait pas partie de ces principaux pasteurs, car une seule Bible de voyageur ne peut pas trouver grâce à leurs douanes. Enfin, je ne sais où sont ces principaux pasteurs; mais ce que je sais bien, c'est qu'à Paris, Lyon, Marseille, il n'y en a guère et que la Bible y est interdite par la plupart des ecclésiastiques. Voici le débat dont chaque jour on est témoin en France, entre des colporteurs bibliques protestants et des prêtres catholiques: Voulez-vous acheter une Bible? — Non. — Pourquoi? — C'est une version protestante. — Voici une version catholique; la voulez-vous? — Non, c'est celle de Sacy qui était janséniste. — Que vous faut-il donc? — Une version approuvée. — Laquelle? — La vulgate. — Mais en français? — La vulgate. — Mais le peuple ne sait pas le latin? — La vulgate. — Mais pourquoi n'avez-vous pas une traduction en langue vulgaire approuvée par l'Archevêque? — La vulgate. — Vous m'impatientez avec votre vulgate! autant vaudrait donner une Bible chinoise qu'une Bible latine à qui ne sait pas le latin. Si vous êtes de bonne foi, publiez donc enfin une version catholique en français, qui soit approuvée du pape et des archevêques; formez donc, je ne dis pas comme nous, vingt sociétés bibliques, mais formez-en une seule; vendez, je ne dis pas comme nous à prix réduits, mais à prix coûtants! de grâce, répandez donc la Bible, La parole de Dieu; brûlez un cierge de moins; donnez une Bible de plus, et alors, nous croirons que la Bible ne vous est pas hostile, que vous ne la craignez pas. Nous vous le déclarons, aussi longtemps qu'il n'y aura pas une société biblique catholique en France, nous vous croirons ennemis de la Bible, ennemis de la vé-

rité et ennemis de celui qui l'a donnée au monde.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. l'Eglise catholique n'a-t-elle » pas tort de faire les offices publics dans une langue qui » n'est pas entendue par le peuple?

» R. Les protestants ont beau s'appuyer sur le quatorzième chapitre de la première épître aux Corinthiens, où » saint Paul ne veut pas qu'on parle une langue inconnue » aux auditeurs dans les assemblées religieuses s'il n'y a » quelqu'un qui l'interprète. En lisant ce chapitre, il est » aisé de voir que l'apôtre n'entend pas y parler du culte » public, c'est-à-dire de la messe et des autres offices de » l'Eglise, mais de certaines assemblées particulières que » les simples fidèles formaient entre eux pour s'entretenir » des choses pieuses et s'animer les uns les autres à la » piété. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Observez l'ingénieuse distinction de notre auteur pour éluder l'ordre formel de l'Apôtre qui défend de parler des langues inconnues dans l'Eglise. Il appelle les Eglises dont parle saint Paul de *certaines assemblées particulières*, il affirme que ce n'est pas le *culte public*. Il est facile d'affirmer, mais difficile de prouver dans un tel cas. Saint Paul a-t-il dit qu'il fût question là d'assemblées particulières? qu'il y eût d'autres assemblées pour le culte public? Non; rien de semblable. Il nomme ces assemblées de l'*Eglise*, et neuf fois il répète dans le passage le mot *Eglise*. Il fait plus, il dit: « Si donc *toute l'Eglise* est assemblée, etc. » Est-ce là désigner certaine assemblée particulière, que de dire toute l'Eglise?

Le catéchisme ajoute que saint Paul n'a pas voulu parler « de l'office de la messe. » — Chose étonnante, en vérité que saint Paul n'ait pas voulu parler de la *messe* qui n'existait pas alors et qui est une invention des siècles suivants. En vérité notre auteur fournit des verges pour se faire fouetter.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VIII. Où l'on réfute les

» mauvais prétextes qu'apportent les protestants pour ne pas se faire catholiques. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Ces prétextes reviennent à ceci : 1° on ne doit pas quitter la religion de ses pères ; 2° nos parents s'opposent à notre conversion ; 3° en changeant, nous nous exposons aux persécutions de nos anciens coreligionnaires ; 4° il suffit de faire le bien dans toute religion.

L'auteur réfute très bien ces quatre prétextes ; il suffit de substituer le mot de catholique au mot de protestant, et ainsi, pour la première fois, son catéchisme et notre commentaire se trouveront d'accord.

CONCLUSION. — Cher lecteur, je me suis efforcé d'être rapide pour être lu. Maintenant je vous supplie de m'accorder encore deux minutes d'attention pour vous présenter le résumé des principes protestants mis en parallèle avec les principes catholiques. Après cela je vous laisse jugé. Que Dieu vous éclaire !

L'Eglise réformée vous dit : Ne vous en rapportez pas à ma parole, mais examinez la sainte Bible et soyez juge de ce que vous devez croire.

L'Eglise romaine vous dit : Croyez-moi sur parole et si vous prenez la Bible, que ce soit pour y voir ce que j'y vois ; sans cela, Anathème !

L'Eglise réformée vous dit : Il s'est rencontré de vrais chrétiens dans toutes les communions, ce sont ceux qui ont accepté dans leur cœur les vérités de la Bible.

L'Eglise romaine vous dit : Luthériens, calvinistes, grecs, tous ceux qui sont hors de l'Eglise romaine sont damnés ; et lors même que hors de cette Eglise, vous protesteriez de votre amour pour Dieu, de votre foi en Jésus-Christ, de votre respect pour la Bible, sur vous anathème !

L'Eglise réformée : Confessez-vous à Dieu.

L'Eglise romaine : Confessez-vous au prêtre.

L'Eglise réformée : Dieu seul pardonne.

L'Eglise romaine : Le prêtre absout.

L'Eglise réformée : On est sauvé par les mérites de Jésus-Christ.

L'Eglise romaine : On est sauvé par les mérites des Saints.

L'Eglise réformée : Dieu seul est infallible.

L'Eglise romaine : Le pape, homme, est infallible.

L'Eglise réformée : Répandez la Bible.

L'Eglise romaine : Cachez-la ou la brûlez.

L'Eglise réformée : Priez Dieu.

L'Eglise romaine : Priez la Vierge.

Tout ce qui précède peut se résumer en ceci : l'Eglise réformée vous adresse à la Parole de *Dieu*, à la confession à *Dieu*, au fils de *Dieu*, au pardon de *Dieu*, au salut de *Dieu*, en un mot, elle vous adresse toujours à *Dieu*.

L'Eglise romaine, au contraire, vous adresse à la Bible expliquée par l'Eglise, c'est-à-dire par les *hommes*; à la confession du prêtre, *homme*; à l'absolution du prêtre, *homme*; aux prières des saints, *hommes*; à l'infaillibilité du pape; *homme*; en un mot, elle vous adresse toujours à l'*homme*.

Tout en deux mots :

L'Eglise réformée vous adresse toujours à *Dieu*.

L'Eglise romaine vous adresse toujours à l'*homme*.

Voyez qui vous préférez pour guide : Dieu ou les hommes ? Voyez où doit être la boune foi et le désintéressement : chez ceux qui vous disent : Vous pouvez vous sauver sans moi, ou ceux qui vous disent : il vous faut mon absolution ? chez ceux qui vous laissent aller vous-mêmes à la source de la vérité, de la grâce et du bonheur, ou chez ceux qui s'interposent entre vous et le ciel, et qui vous disent : Tu ne passeras pas sans ma permission ? Oh mon Dieu ! est-il bien possible qu'on ait aveuglé ton peuple jusqu'à ce point ? est-il bien vrai que l'homme pécheur ait pu,

sans étonner le monde, prendre la place du Dieu saint? Mon Dieu! il en est ainsi, parce que ta Parole l'avait prédit; mais son règne n'est-il donc pas encore fini? Seigneur, hâte-toi! viens bientôt! Que ton Saint Esprit éclaire le monde! que Jésus soit cru et prêché sur la terre; que ton règne vienne, et que celui de Satan se dissipe comme les ténèbres de la nuit devant l'astre du jour, devant toi, Seigneur, Soleil de l'éternelle vérité!

